l'unité

M 2805 - N° 453 - 7 f | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 29 janvier 1982

L'intoxication par le gaz sibérien

(page 2)

Jean Le Garrec: "Le gouvernement désire que son texte soit inattaquable

(page 3)

La défense du travailleur précaire se met en place

(page 4)



Haïti: le fils du tigre est en papier

(page 8)

Une police véritablement "républicaine"

(page 16)



Pierre Mauroy avec des syndicalistes, dans le Nord - Pas-de-Calais, la semaine dernière. *Sygma*

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Informer, expliquer encore et toujours

PAR CLAUDE ESTIER

A en croire la plupart des commentateurs, l'événement politique de la semaine dernière n'était pas du tout que le Conseil constitutionnel, dernier bastion de l'opposition, venait de retarder la promulgation de la loi sur les nationalisations mais bien que le groupe socialiste était entré en conflit avec le gouvernement. Les mots habituels de « fronde » et de « rupture » avaient refleuri, l'hebdomadaire « le Point » allant même jusqu'à parler de « partie de bras de fer » entre la majorité et le Premier ministre, aboutissant à « un bilan globalement négatif pour François Mitterrand. »

Cette démesure dans l'appréciation des choses est significative d'un état d'esprit très répandu dans une grande partie de la presse écrite et audiovisuelle. Sachant que la gauche est au pouvoir pour longtemps, que le président de la République est à l'Elysée pour sept ans, elle guette avidement tout ce qui peut lui apparaître comme une faille dans la cohésion majoritaire. On l'avait bien vu pendant et après le congrès de Valence qui avait fait l'objet d'un incroyable montage à partir de quelques discours fermes en faveur de l'accélération du changement (à propos, les mêmes commentateurs semblent avoir eu les oreilles moins chatouilleuses aux assises R.p.r. de Toulouse où pourtant les dirigeants chiraquiens n'ont pas été avares d'injures envers le pouvoir actuel !).

Ce qui s'est passé ces derniers jours et qui a finalement abouti mardi à un accord complet entre le groupe socialiste et le Premier ministre est pourtant bien simple. Dès la semaine dernière nous avions souligné la volonté commune du Parti socialiste, du groupe parlementaire et du gouvernement de ne pas se laisser impressionner par les décisions du Conseil constitutionnel et de ne pas retarder la mise en

(suite en page 2)



(suite de la page 1

œuvre des nationalisations. Le débat portait sur le meilleur moyen d'aller vite. Le groupe socialiste proposait une méthode, le Premier ministre, soucieux avant tout de ne prendre aucun risque vis-à-vis du Conseil constitutionnel, en proposait une autre. Mais, en fin de compte, le projet de loi remanié, sur lequel Pierre Mauroy a engagé mardi soir la responsabilité du gouvernement, faisait assez largement droit — notamment en ce qui concerne la date de nationalisation des banques non cotées en Bourse et le statut particulier des banques coopératives et mutualistes — aux préoccupations du groupe socialiste. Dès lors, était-il étonnant que celui-ci approuve à la quasi-unanimité le nouveau projet gouvernemental ?

Il est pour le moins étrange que certains — c'est encore « le Point » — concluent qu'en cette affaire Lionel Jospin, Premier secrétaire du Parti, et Pierre Joxe, président du groupe, auraient perdu une part de leur autorité. N'ont-ils pas au contraire, avec le Parti et le groupe, mené un débat normal dont le président de la République souligne lui-même avec raison qu'il est sain et enrichissant ? Nous avons déjà dit ici à plusieurs reprises que le rôle des députés et des militants socialistes n'est pas d'être des « godillots » comme le furent autrefois les élus gaullistes. Il est, au contraire, d'être un stimulant à l'action gouvernementale, étant entendu qu'il ne s'agit pas de confondre les fonctions : c'est au gouvernement de conduire les affaires du pays et, sachant qu'il dispose à l'Assemblée nationale d'une majorité cohérente et solidaire, c'est à lui de prendre ses responsabilités.

A nos censeurs zélés qui prennent un peu vite leurs désirs pour des réalités — « Le pouvoir socialiste dans une mauvaise passe », titrait encore mercredi « le Quotidien de Paris », désormais ouvertement rallié à Chirac —, nous disons d'ailleurs dès maintenant que ce débat, que nous voulons constructif, continuera. Parce qu'ils sont, sur le terrain, à l'écoute des préoccupations et des réactions de l'opinion, les socialistes ont des choses à dire au gouvernement. Ils entendent par exemple lui dire que sa politique, conforme aux engagements pris devant les Français, pèche souvent par insuffisance d'information et d'explication et n'est, de ce fait, pas toujours bien comprise. L'affaire du contrat franco-soviétique sur le gaz en est le dernier exemple en date. Le président de la République, au conseil des ministres de mercredi, et Pierre Mauroy, le lendemain au Palais-Bourbon, n'ont eu aucun mal à en justifier la nécessité en soulignant qu'il ne portait nullement atteinte à la politique indépendante de la France qui s'est clairement manifestée à propos des événements de Pologne. Mais n'aurait-il pas mieux valu expliquer tout cela au moment même de l'annonce de la signature du contrat plutôt que de le livrer en pâture pendant plusieurs jours aux critiques hypocrites du R.p.r. et de l'U.d.f., critiques dont il est d'ailleurs intéressant de noter que Raymond Barre a pris bien soin de se démarquer en approuvant l'accord.

Au fur et à mesure que l'on avance dans la mise en œuvre du changement, on voit mieux à quel point l'information des citoyens est devenue primordiale. L'une des leçons de l'ensemble des événements des derniers jours est qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Nous y reviendrons.

L'intoxication par le gaz sibérien

La complexité des dossiers - et celui du gaz l'est particulièrement - favorise les apriorismes, les opinions tranchées, voire les manipulations... surtout si l'on oublie d'informer les informateurs

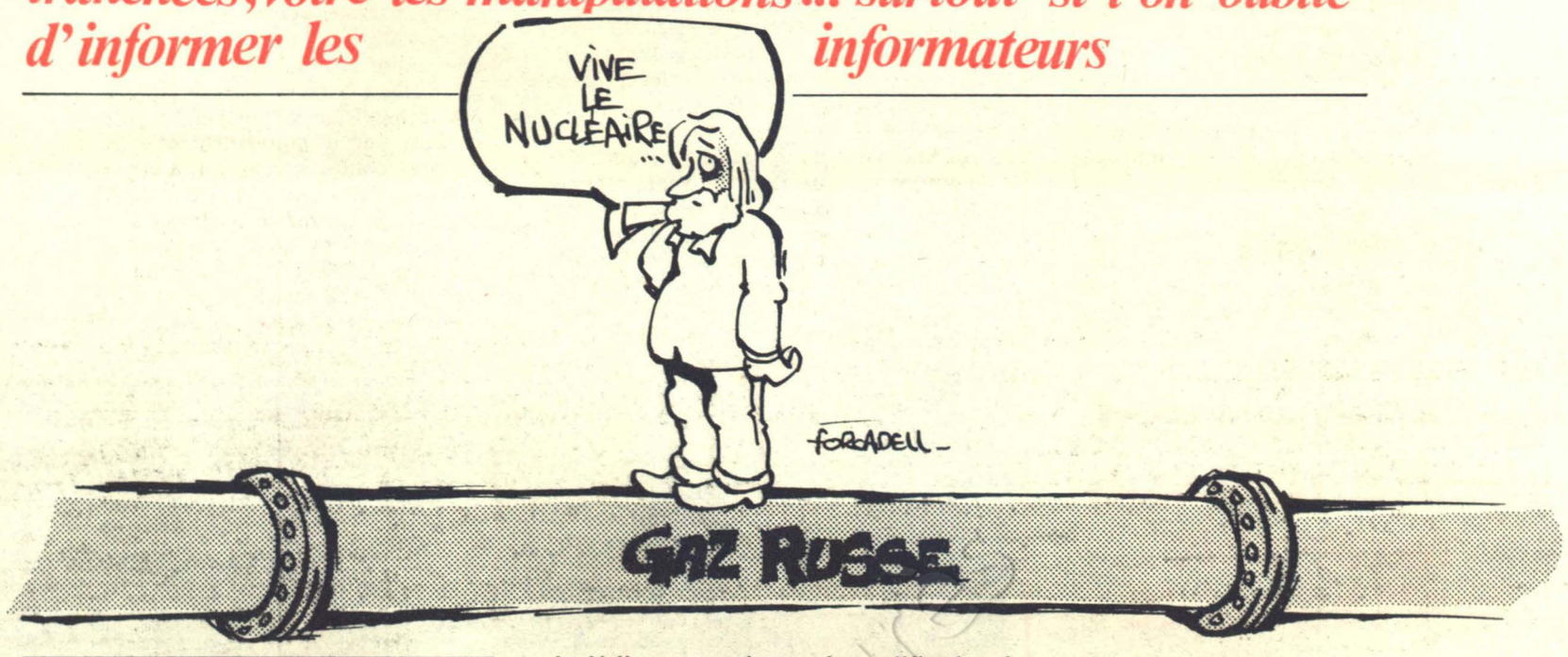

PAR GUY PERRIMOND

L'EMOTION, la sensibilité sont nécessaires en politique. Tout autant que l'information ou la morale. Mais au nom de l'émotion et de la sensibilité, il n'est pas moral d'affirmer tout et n'importe quoi, de juger avant de s'être informé. A contrario, il n'est ni malin ni efficace d'oublier d'informer les informateurs.

Les problèmes énergétiques sont, depuis longtemps, un terrain de choix pour la « désinformation ». Ces dernières années, qu'il s'agisse du charbon, du pétrole ou du nucléaire, les exemples abondent. Désinformation sur le prix, les conditions d'accès, les conséquences écologiques ou économiques, les seuils de dépendance. C'est que la complexité des dossiers, avec leurs contraintes techniques, culturelles, politiques, économiques, favorise les apriori, les opinions tranchées, voire la manipulation.

L'épisode du « contrat du siècle » (un de plus, le siècle doit être court !) à propos du contrat signé samedi dernier entre Gaz de France et Soyouzgas est à cet égard révélateur. Pour juger, reprenons le fil de l'histoire.

La France a besoin de gaz. Ce n'est pas nouveau. Non seulement les gisements de Lacq et de Groningue (Pays-Bas) sont sur le déclin, non seulement la gazéification du charbon en est encore à un niveau expérimental, mais la nécessité d'équilibrer les dépendances, vis-à-vis d'une technique — nucléaire ou pétrole — donc vis-à-vis de pays producteurs, tout poussait à ce que les autorités françaises recherchent des pays exportateurs de gaz susceptibles de signer des contrats importants.

Car pour le gaz, contrairement au charbon, au pétrole ou à l'uranium, le marché libre est quasiment inexistant : le contrat est la règle. Le transport par bateau de gaz liquéfié coûte cher — les installations de liquéfaction étant d'une fiabilité relative — et le gazoduc est la meilleure solution. Il assure la permanence des livraisons et lie — sur le plan commercial — tout autant le vendeur que l'acheteur. Ce qui rend, si l'acheteur a plusieurs sources d'approvisionnement, les « pressions » politiques ou commerciales difficiles. En tout état de cause la difficulté — due à l'infrastructure technique — de moduler les ventes ou les achats est pour chaque partie une garantie.

La France souhaitait donc assurer ses approvisionnements en gaz pour les années quatre-vingt-dix à la fois à un niveau plus élevé que celui des années soixante-dix, tout en diversifiant ses sources. Depuis deux ans une négociation se déroulait avec l'U.r.s.s. En 1981 la gauche décidait, tout en poursuivant cette négociation avec Moscou, d'aboutir à un accord avec l'Algérie. Lors de la visite de François Mitterrand à Alger le principe en fut acquis. A l'époque — nous sommes en novembre 1981 — les Soviétiques renâclaient. Non qu'ils ne souhaitaient pas vendre du gaz à la France, mais parce qu'ils souhaitaient le vendre aux meilleures conditions. Pour eux bien évidemment. En ce domaine l'angélisme n'est pas la règle.

L'avancée des négociations entre Paris et Alger, les retombées du coup d'Etat du général Jaruzelski ont amené, semble-t-il, les Soviétiques à modifier leur attitude. Début janvier, les négociations interrompues durant l'automne reprenaient. Et les conditions du contrat signé entre G.d.f. et Soyouzgas, qui n'ont pas été officiellement divulguées, sont considérées par les spécialistes comme bonnes. Tant sur le prix de base, celui de démarrage, que sur la courbe d'ajustement, au fil des années. A cela s'ajoute la participation de l'industrie française à la construction du gazoduc, participation qui n'est pas négligeable. Enfin le contrat serait libellé en francs, ce qui permet à la France de desserrer l'étau « pétrole-dollar ».

A l'horizon 1990 la part de gaz d'origine soviétique dans la consommation française sera donc d'un peu plus de 30 % du total contre 15 % en 1981. Mais comme les

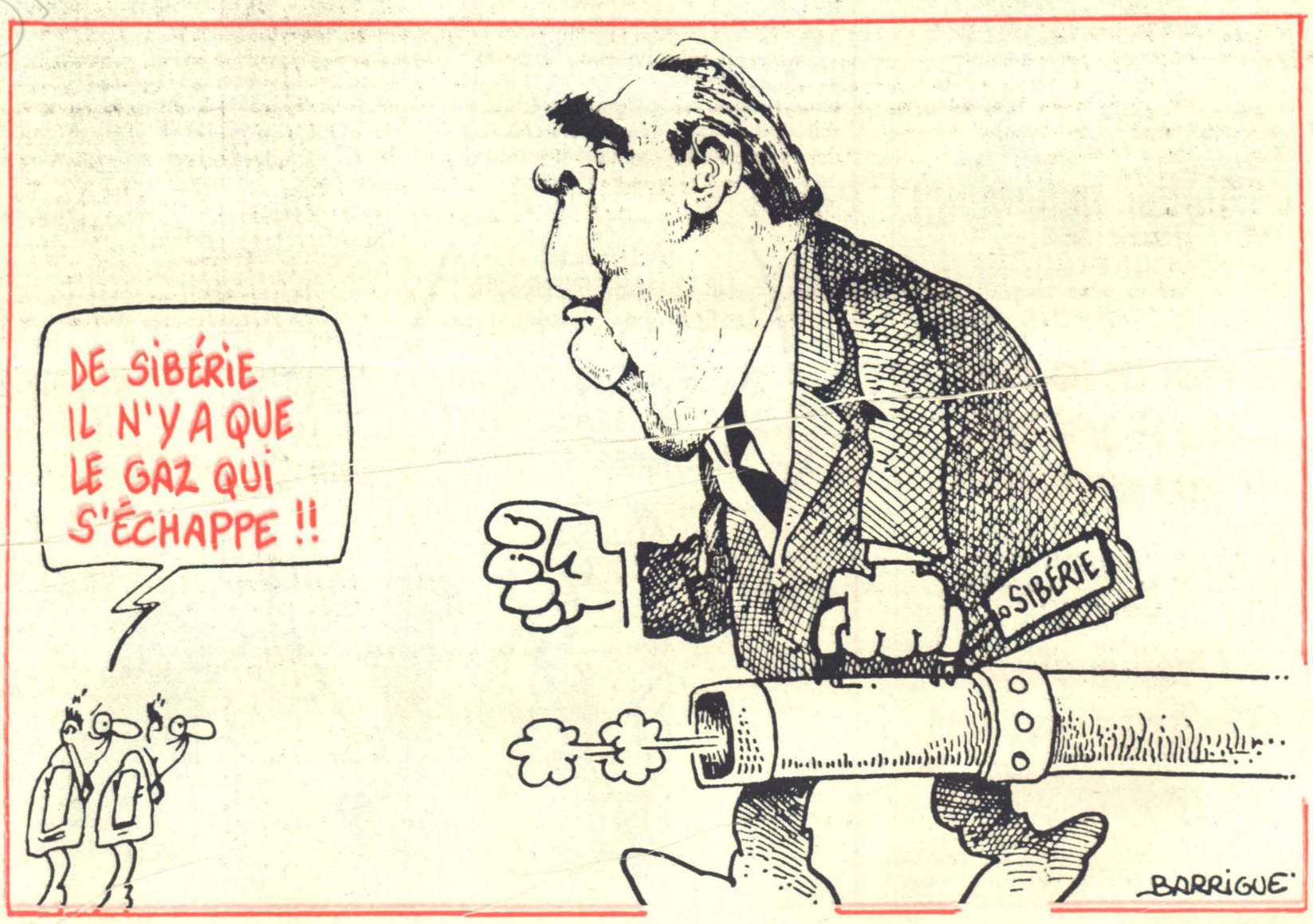

importations de pétrole soviétique auront diminué, la part globale de l'U.r.s.s. dans l'approvisionnement énergétique français demeurera à son niveau actuel : 5 %. Dans le même temps la part de gaz algérien aura elle aussi grandi, atteignant en 1990 23 % de notre consommation.

Parler de dépendance accrue relève donc du procès d'intention, l'Union soviétique ne devant pas, dans dix ans, avoir conquis une part supérieure du marché français. Et si l'on ne retient que le gaz, les huit milliards de mètres cubes livrés par an ne représentent pas une part suffisante de la consommation totale pour — en cas de difficulté politique — poser un problème grave : on pourra s'en passer en recourant à d'autres énergies. D'autant qu'en multipliant les stockages la France s'assurera une marge de sécurité. Au total ce contrat et le contrat algérien — dont la discussion devrait très vite reprendre — permettront à la France de différencier davantage les énergies utilisées et pour chacune d'elles les sources, donc d'accroître son indépendance.

Reste « la morale ». Faisons un léger retour en arrière. La France était, en 1980, parmi les pays industrialisés le deuxième fournisseur et le troisième client de l'Union soviétique. Mais un tel classement cache les vrais problèmes. L'U.r.s.s. n'est dépendante de ses importations que pour les produits agricoles — où les Etats-Unis se taillent la part du lion — ou pour certaines technologies de pointe. Quant à ses besoins financiers, l'U.r.s.s. n'a en ce domaine aucun problème : on admet dans les milieux financiers que, pour 1980, l'Union soviétique aurait enregistré un excédent des opérations courantes de l'ordre de 5 à 6 milliards de dollars, les seules ventes d'or représentant cette année-là 2,5 milliards de dollars. Dans ces conditions le commerce franco-soviétique doit être ramené à ses justes proportions : nécessaire aux deux pays sans être vital. Donc sans « dépendance, », si ce n'est celle impliquée par la permanence des flux commerciaux.

Emerge donc la question centrale de ces derniers jours : dans un monde complexe doit-on réserver notre commerce aux seuls pays semblables au nôtre ? La liste serait courte. Et l'histoire a prouvé que les blocus... se résument dans le meilleur des cas à des complications secondaires. Il suffit de se souvenir de l'embargo sur les céréales décidé par Jimmy Carter. Certes, sur le plan du symbole — armement par exemple, ou technologie de pointe pouvant être « détournée » — un refus de vente est possible. Mais à propos d'une négociation qui dure depuis près de deux ans, sur un contrat s'échelonnant sur 25 ans, qui serait dupe ? Attendre 3 ou 6 mois aurait-il changé quelque chose à la nature du régime soviétique ? Fallait-il faire semblant de le croire ? Les Polonais y auraient-ils trouvé leur compte ?

Car en ce domaine il faut être efficace. Personne ne peut croire qu'un embargo puisse contraindre les pays de l'Est à modifier leur politique : on n'exporte pas ainsi la révolution ou la contrerévolution. Ce que l'on peut faire d'ici, c'est continuer à porter témoignage, c'est réussir un changement qui donne un autre sens au mot socialisme. C'est modifier, peu à peu, les rapports de force politiques. Signer un contrat n'est pas avaliser une politique. Par contre, si cela devenait nécessaire, la France, compte tenu de la diversification des énergies importées et de leurs sources pourrait suspendre ce contrat.

Il ne reste plus, dès lors que l'on admet la nécessité des courants commerciaux, qu'à parler de psychologie. Car, au-delà des intentions de certains, de la volonté de la droite de critiquer tous les actes du gouvernement, il est évident que pour une fraction importante de l'électorat de gauche la psychologie a joué : le « moment » n'était pas le meilleur. Et on peut regretter, à ce propos, que le gouvernement n'ait pas lié les deux contrats, celui qui a été signé avec Moscou, celui qui va l'être avec Alger. On peut regretter que le redéploiement de nos achats d'énergie n'ait pas mieux été expliqué, que la logique globale d'une telle politique n'ait pas été mise en valeur. Bref que l'annonce de la signature du contrat ait été limitée a un communiqué de Gaz de France.

Car au total ce que veut le nouveau pouvoir c'est, tout d'abord, réduire les risques. Ne plus dépendre d'un tout-pétrole, d'un tout-nucléaire ou d'un tout-quelque chose. En un mot diversifier les énergies utilisées. Et le faire en équilibrant les achats entre différentes sources et aux meilleurs prix. Et accepter s'il le faut un prix « politique », dans le cas de l'Algérie, pour prouver que les rapports Nord-Sud peuvent être autre chose que ce qu'ils ont toujours été.

Il aurait été souhaitable que le gouvernement explique tout cela lorsque G.d.f. a annoncé la signature du contrat. Et par la même occasion qu'il rappelle une évidence : la France ne changera pas d'avis sur la Pologne pour huit milliards de mètres cubes de gaz par an. Sur la Pologne, sur la réalité des pays de l'Est, le jugement porté est politique. Pour le gaz il s'agit de commerce. Seuls les « boutiquiers » acceptent de se taire pour gagner cent sous de plus. Et la France n'est pas une boutiquière. Elle ne se taira donc pas.

Les Soviétiques ne s'y sont pas trompés. A Moscou on sait que les analyses françaises sur les rapports Est-Ouest ou Est-Sud n'ont pas été modifiées. On sait également que la politique extérieure de la France ne sera pas modifiée par ce contrat et, au-delà, que la France n'accepterait même pas de discuter un quelconque contrat qui impliquerait une modification de ses attitudes ou plus simplement son silence. Si les Soviétiques le savent, il serait bon que les Français ne l'oublient pas. ●

Jean Le Garrec: "Le gouvernement désire que son texte soit inattaquable"

PAR EMMANUELE PLAS

APRES la décision du Conseil constitutionnel Jean Le Garrec a soutenu de nouveau mardi, au Palais Bourbon, le texte de loi sur les nationalisations. Le 3 février, il planchera devant les sénateurs. Mais avant d'aborder ce qu'il espère être la dernière ligne droite d'une route où les embûches n'ont pas manqué, le secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public a confié à « l'Unité » ce qu'il pensait des dernières péripéties de ce débat.

« L'UNITE » : Pour une partie de l'opinion publique, les nationalisations ça traîne...

JEAN LE GARREC : C'est faux quand on se souvient de la situation de 1946. Alors, les nationalisations avaient demandé deux ans et cela dans une situation politique où les obstacles étaient beaucoup moins grands. Il faut se souvenir qu'à cette époque la droite patronale était discréditée, le Conseil constitutionnel n'existait pas et le pays était dans une situation de reconstruction. Actuellement et après la décision du Conseil constitutionnel le processus de travail engagé très rapidement par le gouvernement a au contraire surpris la plupart des observateurs : la décision du Conseil datait du samedi soir 16 janvier et le mercredi 20 janvier le Conseil des ministres avait modifié les textes dans le sens indiqué par ceux que la presse appelle « les neuf sages du Palais-Royal ». C'était à la limite de ce que l'on pouvait faire en matière de rapidité. Mais si nous avons agi aussi vite c'est que nous sommes parfaitement conscients des nécessités économiques.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que le débat sur les nationalisations dure depuis des années. Plus précisément depuis des mois il occupe une place très importante dans la vie politique française. Pour l'opinion publique les nationalisations sont quelque chose de très présent. D'autre part, et encore pour l'opinion publique, lorsqu'une loi a été votée par le Parlement, c'est terminé. Or les gens ont découvert que non seulement ce n'était pas terminé mais que ça recommençait. Cela génère un effet de lassitude compliquée par l'utilisation que tout le monde fait, particulièrement à droite, de cette bataille politique. Les nationalisations ont donc servi de prétexte à une bataille politique aussi bien au Sénat qu'à l'Assemblée nationale. Le Sénat a même considéré que la loi était irrecevable dans son principe parce qu'elle n'aurait pas été conforme à la Constitution. Or la décision du Conseil constitutionnel ne se situe pas sur ce plan.

Mais si d'un côté se déroule une bataille politique, de l'autre il y a la réalité économique. Et l'intérêt national nécessite la rapidité dans la désignation des équipes qui seront à la tête des cinq groupes nationalisés. Car la relance ne peut attendre. De plus, des intérêts financiers considérables sont en jeu. Or les petits actionnaires servent d'alibi. Ce qui me frappe quand on parle d'indemnisation c'est qu'on parle toujours du nominal mais jamais de l'intérêt qui sera servi pour les obligations.

Le mélange de ces trois raisons explique la situation. Il était, en outre, prévisible que des difficultés apparaîtraient : on ne met pas en cause les pouvoirs économiques et financiers de quelques hommes en espérant faire en plus l'impasse sur l'acuité de la bataille. Tout cela n'a rien d'étonnant, il peut même y avoir d'autres péripéties. Mais il ne faut jamais perdre de vue l'objectif. Il faut faire l'analyse des difficultés pour les dépasser et conserver en permanence le calme et la sérénité. Rien ne serait pire que de donner la fausse impression que nous sommes ballottés. Au contraire nous faisons face en réagissant avec une extrême rapidité.

— Il aurait encore été plus rapide de prendre des ordonnances.

— Il est évident que les armes constitutionnelles — et notamment les ordonnances — existent. Mais il ne faut pas oublier que nous avons toujours été critiques à l'égard de ces armes parce qu'elles diminuent le rôle du Parlement. Cela ne veut pas dire pour autant que nous ne les utilisons pas. La preuve en est, vous le savez bien, que c'est cette procédure que nous avons choisie dans le domaine social. Il fallait aller vite en matière de progrès social, ce progrès voulu par la majorité des Français et qui touche directement leur vie quotidienne. En ce qui concerne les nationalisations, étant donné le rôle déterminant du Parlement quant à l'appréciation de la nécessité publique, le gouvernement a souhaité utiliser maintenant la procédure qui soit la plus proche possible du rôle de ce dernier, c'est-à-dire l'engagement de la confiance. Nous raccourcissons ainsi le débat. Mais ce débat a déjà eu lieu avant l'avis du Conseil constitutionnel. Et avec quelle ampleur !

— Quels sont les remaniements apportés par le gouvernement ?

— Les modifications du texte à nouveau déposé par le gouvernement portent essentiellement sur le mode d'indemnisation. Pour les cinq groupes industriels et les banques cotées, l'indemnisation des actionnaires qui se fait par l'échange des actions en obligations est maintenant calculée sur la meilleure moyenne mensuelle de la capitalisation boursière de chaque groupe entre le 1er octobre 1980 et le 31 mars 1981. Cette moyenne est actualisée de 14 %. S'y ajoutent l'ensemble des dividendes 1980, cette somme étant également majorée de 14 %. Là le changement est important puisque auparavant nous avions pris la base de calcul suivante : pour 50 % la moyenne boursière des années 1978, 1979 et 1980, pour 25 % la situation nette comptable et pour 25 % le bénéfice net comptable.

Pour les dix-huit banques cotées en Bourse le calcul de l'indemnisation sera le même. Pour les vingt et une autres, dont trois banques filiales de sociétés mutualistes, c'est une commission d'experts qui en calculera l'indemnisation. Cela repoussera leur nationalisation au 1er juillet 1982.

— Ce retard dans la nationalisation des banques non cotées n'a pas été le seul point de discussion entre le gouvernement et le groupe socialiste à l'Assemblée nationale ?

— Le gouvernement désire que son texte soit inattaquable. Nous avons donc prévu une loi d'organisation spéciale qui s'inscrira dans la promotion et le développement du secteur coopératif et mutualiste. De plus le groupe socialiste souhaitait la suppression des articles, 4, 16 et 30 qui prévoyaient la cession des filiales étrangères des groupes sous le seul contrôle de l'administrateur général du groupe. Le Conseil constitutionnel, lui, n'a pas remis en cause le principe de la cession, mais estime qu'il ne peut se faire sous le seul contrôle de l'administrateur. Aussi le gouvernement, à la demande du groupe, a-t-il préféré renvoyer à une législation ultérieure ce délicat problème. Donc sur l'ensemble des points en discussion un terrain d'entente a été trouvé entre le gouvernement et le groupe socialiste. ●

Pascal Lebrun

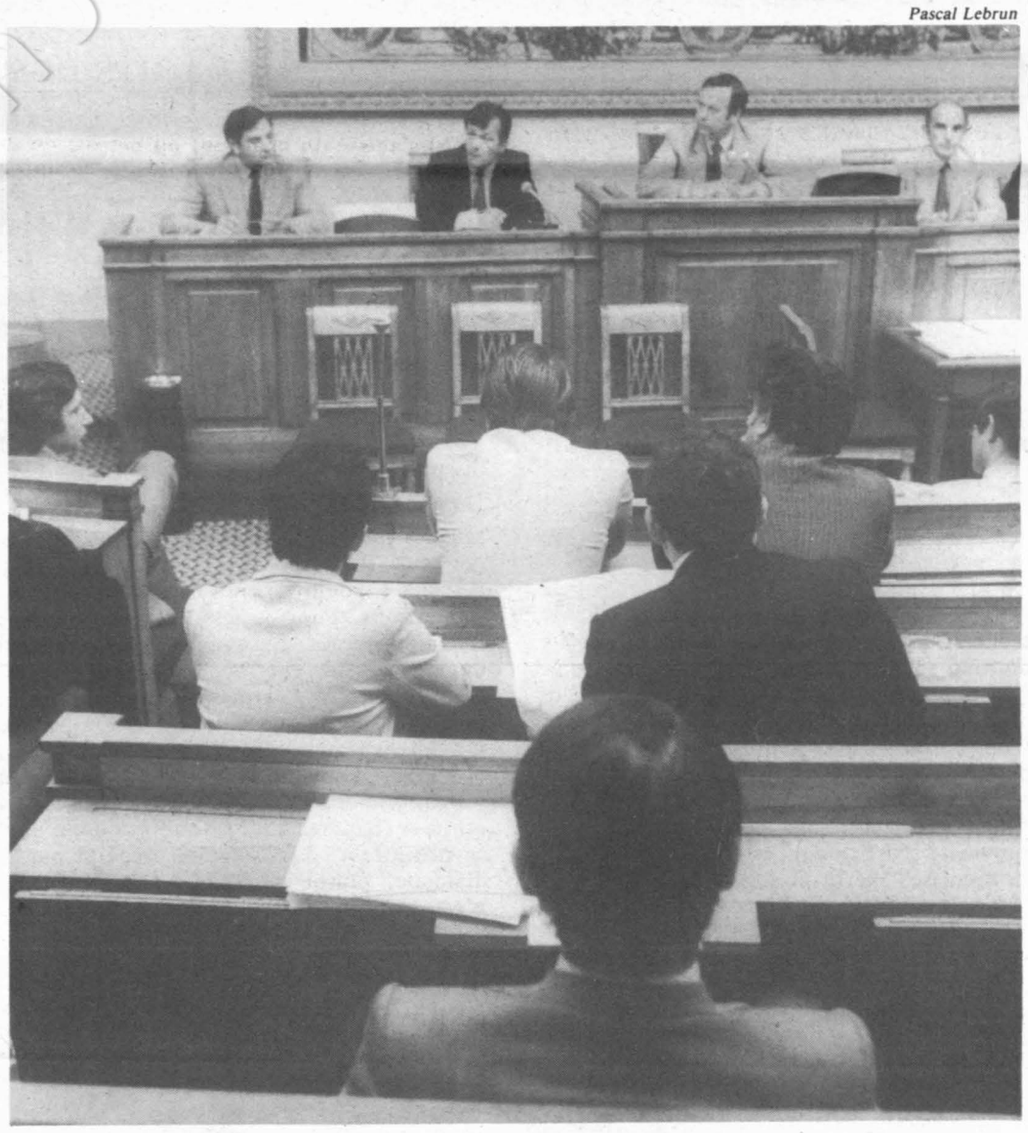

Jean Le Garrec, salle Colbert, devant le groupe socialiste.

ORDONNANCES

La défense du travailleur précaire se met en place

PAR MICHELE KESPI

DEUX ordonnances, précisant concrètement certains aspects du rapport Auroux, viennent d'être adoptées par le conseil des ministres du 27 janvier. Dans un conseil interministériel du vendredi 23 janvier, cinq projets de loi sur le droit des travailleurs avaient déjà été adoptés. Jean Auroux doit les présenter, en avant-première, très prochainement, au Conseil économique et social. Ils viendront en discussion au conseil des ministres du 10 février, seront ensuite déposés à l'Assemblée nationale, pour être votés et définitivement adoptés au cours de la session parlementaire de printemps.

Dans l'immédiat, des modalités concrètes du rapport Auroux sur le droit des travailleurs viennent d'être définies par le conseil des ministres. Les deux ordonnances, concernant le travail temporaire et les contrats à durée déterminée, entreront en vigueur d'ici à quelques semaines. Leur but est de lutter contre la précarisation de l'emploi. Car, de plus en plus, des entreprises emploient sur des postes à plein temps des travailleurs à statuts précaires. Le recours à cette main-d'œuvre est le plus souvent utilisé dans les entreprises importantes, dotées de solides conventions collectives... qui ne protégeaient pas, jusqu'à maintenant, les intérimaires (licenciables de plus à merci). On risquerait, si le système se perpétuait, d'arriver à ce paradoxe : davantage de négociations permettant à une catégorie de travailleurs d'obtenir des avantages de plus en plus importants, tandis qu'une autre catégorie, comportant tous les « occasionnels », n'aurait rien. Le gouvernement a donc pris en premier ces ordonnances, pour « réunifier la collectivité de travail ». Les chiffres montrent à quel point elle était menacée par la vague du travail précaire. Entre 1975 et 1979, le nombre d'entreprises y ayant recours a augmenté de 58 % (passant de 2 158 à 3 743), le nombre de contrats conclus avec les utilisateurs de 126 %, tandis que l'effectif moyen quotidien d'intérimaires en mission croissait de 124 % (235 000 intérimaires en 1979 selon le dernier chiffre connu contre 97 000 en 1975).

A partir de ce constat, les ordonnances répondent à un double objectif. Que les entreprises ne puissent plus utiliser pour des emplois permanents des travailleurs précaires ; que ces derniers jouissent du même statut et de la même protection sociale (aucune garantie sociale pour eux) que les autres salariés.

Les motifs de recours à cette forme de travail seront donc limités et réglementés. Au cas traditionnel de remplacement d'un salarié absent (pour maladie, congé parental, etc.). Et à des cas économiques précis : un surcroît exceptionnel et temporaire d'activité, un travail urgent (de réparation, par exemple) dont l'exécution immédiate est nécessaire.

Limitation de durée également. Les contrats de travail temporaires sont limités à six mois sans prolongation ni renouvellement possible. Les contrats à durée déterminée, eux, ne doivent pas dépasser un an et ne peuvent être renouvelé qu'une fois : c'est par leur biais, et non par celui du travail intérimaire, que l'on assumera, par exemple, le remplacement d'un salarié parti deux ans en congé parental.

Afin que les entreprises ne puissent jouer à une valse-succession des intérimaires, un délai inter-mission est institué : il doit être égal au moins au tiers de la mission précédente. C'est-à-dire que si l'on emploie six mois sur un poste un travailleur temporaire, on ne peut en prendre un autre, sur le même poste, avant deux mois.

Des mesures qui doivent amener les entreprises à revoir leur gestion du personnel. D'autant qu'elles s'accompagnent d'un nouveau statut du travailleur précaire. Un statut fort simple : il doit être traité de la même façon que celui qu'il remplace. Rémunéré à son salaire d'embauche après une période d'essai (les deux tiers du personnel intérimaire, sans qualification, sont payés 20 à 30 % de moins que les salariés de l'entreprise), il aura droit aussi à tout ce que prévoit la convention collective, sur la durée du travail, et sur les avantages sociaux annexes. N'oublions pas que l'on a assisté, ces deux dernières années, à des conflits parce que les travailleurs temporaires n'avaient pas accès, par exemple, au restaurant d'entreprise, ou au car de ramassage... En matière de droit syndical, les travailleurs temporaires ou sous contrat à durée déterminée peuvent faire passer leurs revendications par les délégués du personnel de l'entreprise utilisant leurs services. Le comité d'entreprise de cet établissement devra avoir, une fois par an, un bilan précis de l'ensemble des emplois précaires (avec le nombre, la qualification, la durée...). Les membres du C.e. pourront aussi, à tout moment, se faire communiquer tous les contrats. Il y aura donc contrôle interne des organisations syndicales sur le travail intérimaire.

Pour les entreprises contrevenant à ces dispositions, les sanctions pénales sont renforcées. Un nouvel arsenal voit également le jour. Les entreprises utilisatrices en faute peuvent ainsi se voir dans l'obligation d'embaucher un salarié. Quant aux entreprises de travail intérimaire (plus de 1 600 aujourd'hui et quelque 4 000 agences), elles risquent, si elles ne jouent pas le jeu, la fermeture, et la mise à l'index du responsable : « Dupont-intérim » ne pourra plus traverser la rue pour rouvrir sous le nom d'« Intérim-Dupont ».

Un ensemble de mesures qui permettent aux entreprises ayant vraiment besoin de travailleurs précaires de conserver une nécessaire souplesse, en ne les utilisant que lorsqu'ils sont indispensables, et en étant prêts à en payer le prix. Et qui ne gênera en fait que celles qui abuseraient. On ne devrait plus voir de cas ahurissants, comme celui signalé le 15 septembre par Pierre Mauroy dans son discours à l'Assemblée nationale : une entreprise de cent soixante-quinze salariés à Dunkerque employant mille intérimaires !

DROITS DES TRAVAILLEURS

Chez Clin-Midy, à Evreux : les consultations et ordonnances du Dr Auroux

PAR MICHELE KESPI

(de notre envoyée spéciale)

VENDREDI 22 janvier, 14 h, à l'usine Clin-Midy d'Evreux où a lieu cet après-midi une réunion peu habituelle. Dans une salle blanche et claire, au plafond soutenu de piliers vert pomme, une vingtaine de personnes sont assises autour d'une table. Dix-huit représentent le comité d'entreprise — avec toutes les composantes de l'éventail syndical — de ce centre de recherches pharmaceutiques où travaillent deux cent trente-sept personnes. Le dix-neuvième participant est le président de l'entreprise, Pierre Geschwind. Et le vingtième, le ministre du Travail, Jean Auroux. Que font-ils là, par ce bel après-midi ensoleillé ? Eh bien, ils discutent. Et ils vont discuter durant deux bonnes heures.

Quelques jours en effet avant que le conseil des ministres ne prenne des ordonnances sur le droit des travailleurs, Jean Auroux a voulu entendre les questions, les suggestions et même les critiques, des premiers concernés. Ensemble, ils ont d'abord déjeuné à la cantine, avant de visiter l'usine. Le p.-d.g. a précisé que l'entreprise se portait bien, que la concertation sociale y avait lieu depuis longtemps. Maintenant, le ministre explique l'esprit du texte : « On ne supprimera jamais les difficultés. Mais on peut chercher à les résoudre, quand elles se présentent, dans l'intérêt général par le dialogue, plutôt que par le conflit. » Ce n'est pas un hasard si la couverture du



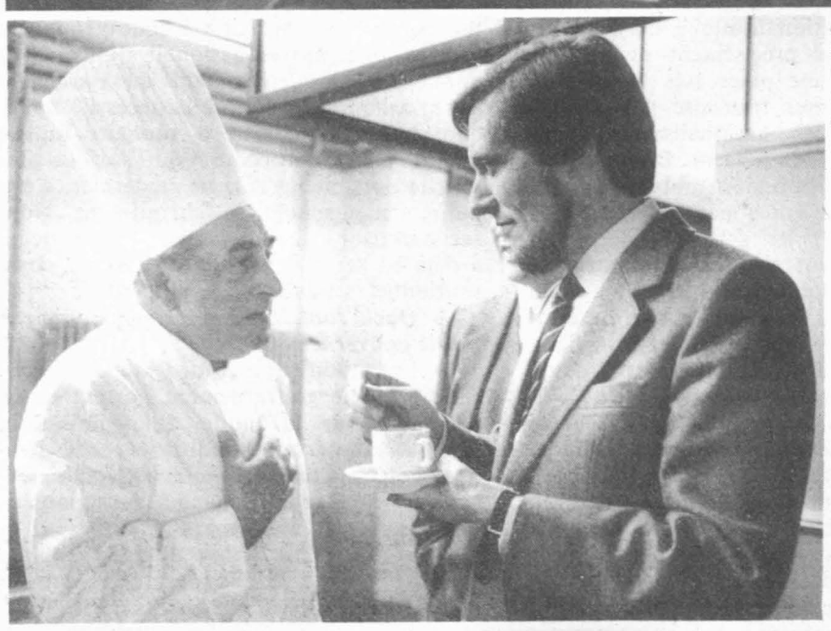

Jean Auroux, ministre du Travail, visitant l'usine de produits pharmaceutiques Clin-Midy, à Evreux, le 22 janvier dernier.



Sepia

petit livre blanc sur le droit des travailleurs représente des gens en train de discuter autour d'une table...

La première question fuse : « Qu'entendez-vous par véritable démocratie économique, comment conciliez-vous les impératifs humains dans le contexte économique actuel ? » La discussion est partie. « Je sais bien, dit Auroux, que les intérêts des salariés et des patrons ne sont pas toujours les mêmes. Je sais aussi que nous sommes dans une situation difficile. La pire solution serait que chacun campe de son côté en défendant de manière étroite ses intérêts. » Aux chefs d'entreprise donc de donner aux organisations syndicales le temps, les informations et les moyens dont ils ont besoin. Aux organisations syndicales, à partir de là, de se définir avec responsabilité. Par exemple, si l'entreprise gagne de l'argent, ils ont eux aussi leur mot à dire... et des choix à faire ! Ce profit, comment va-t-on l'utiliser ? En augmentant les basses rémunérations ? En optant pour des investissements : l'agencement d'un atelier, l'ouverture d'une filiale ? « Et s'ils décident de créer des emplois, je me dis que les partenaires sociaux auront bien travaillé ! », note Auroux qui poursuit : « Il faut que chacun comprenne que l'entreprise est une structure vivante pouvant être malade, se rétablir, se grouper, se transformer, se développer. Il faut que les partenaires sociaux, dans la mesure où leur est reconnue une véritable citoyenneté, aient une prise de conscience plus claire des impératifs économiques de leur entreprise, et réalisent que l'intérêt général passe par son développement. Mais il faut aussi que les chefs d'entreprise prennent mieux en compte la dimension sociale. » La démocratie économique, en fait, c'est cela : des gens pleinement citoyens dans une collectivité de travail où chacun doit avoir sa place. Un système permettant de rétablir une vie de l'entreprise là où elle n'existe pas encore.

Tous dans la même galère

Ici, chez Clin-Midy, elle existe. Chacun autour de la table s'accorde à le dire, et les propos de Jean Auroux trouvent immédiatement un écho favorable. Quand Pierre Geschwind dit : « Nous sommes tous sur la même galère, si nous ne ramons pas dans le même sens, nous savons que cela n'ira pas », les représentants du comité d'entreprise opinent.

Brusquement, on sent poindre des inquiétudes au moment où l'on s'y attendait le moins : quand on aborde ce fameux droit d'expression. Auroux vient d'expliquer le projet de loi cadre : le souci du gouvernement n'est pas d'imposer une structure rigide pour ce droit fondamentalement nouveau, où tout est encore à faire. C'est à la négocation d'en fixer les modalités dans toutes les entreprises de plus de deux cents salariés. Au-dessous, le droit est reconnu, mais on fera le point dans deux ans. Car dans les grandes entreprises, les structures pour négocier sont là, et les négociations doivent obligatoirement être engagées dans les six mois suivant la promulgation de la loi. Dans les plus petites, ce n'est pas toujours évident, la formule choisie est donc plus souple, mais les patrons savent qu'ils auront à rendre des comptes...

Les questions posées par les participants sont nombreuses. Un représentant C.f.d.t. souligne qu'en six mois, sans formation particulière, les gens auront des difficultés à s'exprimer. Un autre syndicaliste craint l'ingérence patronale dans ces réunions où les travailleurs n'oseront pas parler librement... Un autre s'inquiète : ce système ne va-t-il pas amoindrir le rôle des comités d'hygiène et de sécurité, voire supplanter les organisations syndicales ? L'encadrement a ses craintes particulières.

« Place à l'initiative de tous »

Jean Auroux explique. S'exprimer, cela s'apprend : « Tous ceux présents autour de cette table l'ont fait. » D'ailleurs, la meilleure réponse tient en un chiffre : le ministre a fait passer à 54 % les crédits destinés à la formation syndicale... Rien n'empêche un représentant des C.h.s. de participer aux réunions. Il est d'ailleurs prévu dans la loi que la teneur de ces réunions doit être ventilée en direction de tous les intéressés... Quant aux organisations syndicales, elles gardent la primauté pour la négociation... Qu'est-ce qui empêche le personnel d'encadrement d'exprimer ses propres problèmes, ce qui permettrait de plus aux salariés de mieux connaître ses contraintes... Jean Auroux revient sur les réserves des syndicats qui, selon lui, sont légitimes, car « avant, ce genre d'initiatives étaient toujours parties du patronat ». Là, c'est tout le contraire : le droit d'expression sera protégé comme tel. Et comme on a le droit à la santé, le droit de vote, il sera un véritable droit. Enfin, finit par s'exclamer Jean Auroux : « Place à l'initiative de tous ! Je suis un des ministres qui fait le moins de règlements. Je fais des consultations et des ordonnances. » Eclat de rire autour de la table où les petits flacons de produits pharmaceutiques font partie de la vie quotidienne !

A ceux qui lui parlent de la représentativité par collège ou de l'institution de conseils d'ateliers, le ministre du Travail explique sa prudence en la matière : « Je n'ai pas fabriqué le pluralisme syndical, je le constate. Je ne pousserai jamais à l'éclatement du mouvement syndical. Je ne compte pas non plus me substituer à eux. Ne sous-traitez pas l'action syndicale aux ministres ! Je ne veux pas non plus pouvoir être un jour accusé d'avoir créer des structures concurrentielles avec les syndicats... »

« Etonnés mais contents »

16 h. On quitte la table pour boire un verre. Chacun échange ses impressions. Elles sont positives. Un syndicaliste fait remarquer que son organisation avait demandé une rencontre « avec quelqu'un du ministère » mais qu'il ne s'attendait pas à voir le ministre à l'usine. « D'ailleurs, précise une jeune femme qui fabrique ici depuis sept ans des ampoules injectables, jamais un ministre n'était venu ici. » Comment les salariés ont-ils ressenti cette visite ? « Ils ont été étonnés, mais contents », répond-elle. Dans la bonne humeur générale, on pose pour la photo de famille sur le perron de l'usine. On resterait bien un peu plus longtemps à discuter. Mais l'heure, c'est l'heure. Jean Auroux a un rendez-vous qu'il ne peut manquer : un conseil ministériel. Sur les droits des travailleurs, évidemment !

Démarche inhabituelle que celle d'un ministre qui, avant une réunion où vont se décider des choses importantes, va rencontrer, sur le terrain, les premiers concernés. Il les quitte en disant : « A Matignon, j'aurai présent à l'esprit ce que vous m'avez dit. Et cela m'amènera à nuancer ma pensée... ». ●

La chronique de Max Gallo

Le coût de la vie

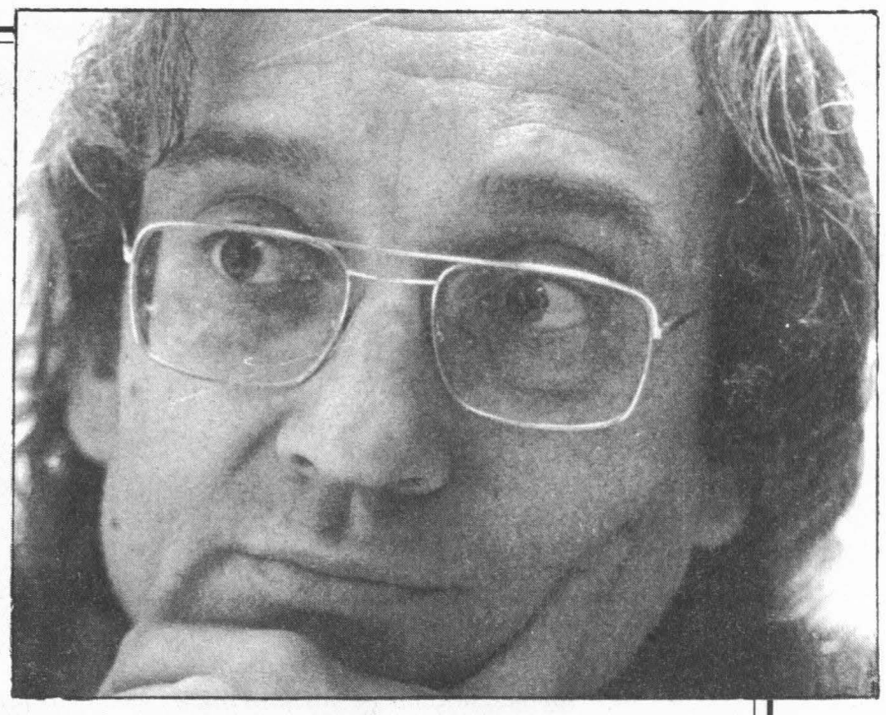

Max Gallo salue comme il se doit le retour impudent de ces "économistes", de ces "savants" qui-ne-font-pas-de-politique

EUX, ce sont des hommes de science. Indépendants de tout préjugé, de toute idéologie. Eux, ils savent analyser la réalité, proposer les choix susceptibles de conduire à la réduction de l'inflation, à la disparition du chômage, à la reprise du développement. Eux, professeurs ici ou là — et quelquefois ancien Premier ministre —, ils connaissent les secrets de l'économie.

J'avoue n'être qu'historien et romancier et me perdre parfois dans telle ou telle controverse à propos des politiques monétaires, du taux de l'inflation ou de l'investissement. Mais je sais encore lire. Et ces derniers jours, on a vu reparaître, chargés de savoir et surtout d'arrogance, les « nouveaux économistes », les partisans de ce qu'ils appellent « l'économie libre », en même temps que le « meilleur économiste de France », faute d'être encore à la barre du pays, publiait un livre au titre involontairement humoristique : « Une politique pour l'avenir ».

J'ai lu ces textes, je les ai confrontés avec ceux que ces mêmes experts écrivaient au moment de l'élection de Margaret Thatcher et surtout de Ronald Reagan. Enfin, « l'économie libre » accédait au pouvoir. C'en était fini de l'Etat-providence, de l'aide accordée aux plus humbles, jeunes chômeurs noirs ou vieux ne bénéficiant d'aucune protection sociale. On allait alléger la machine économique des charges et des réglementations et elle recommencerait sa course comme un ballon délesté de ses poids et libéré de ses amarres. Que de panégéryques en faveur de tous les « Chicago boys », ces économistes conseillers du général Pinochet et favorables il va de soi à Ronald Reagan.

Et si nous comparions ces analyses aux réalités ? Au Chili : à l'horreur de la répression barbare s'ajoutent l'appauvrissement, la surexploitation, l'inflation. Et il faut un Papon, qui retrouve sans doute là-bas ses souvenirs des années quarante, pour saluer la réussite économique du régime chilien. Quant au président Reagan, le bilan d'une année de politique économique s'inscrit dans la croissance du nombre des chômeurs, celle de l'inflation et la récession que plus aucun observateur ne peut dissimuler. Le chômage va bientôt toucher 10 % de la population active. Mais un économiste comme Lester Carl Thurow peut écrire : « Ce que l'on voit aujourd'hui dans plusieurs grandes villes industrielles du Nord-Est rappelle les années trente : 25 % de chômage, des queues aux soupes populaires, etc. Tandis que Phoenix, San Francisco, Los Angeles, Dallas, Houston, connaissent toujours un boom économique... Poches de pauvreté et zones de richesse caractérisent les Etats-Unis. Mais le plus neuf est que l'écart va croissant et que cette croissance s'accélère. Je ne constate pas d'écarts aussi grands en Europe. Chez nous, la politique de Reagan accentue les écarts. Les tensions croissent de la même façon. De plus, la pauvreté dans mon pays est presque toujours colorée, elle atteint en premier lieu les Noirs et les gens de couleur. Cela amplifie les tensions. »

On aimerait que ces « scientifiques », ces partisans de « l'économie libre », analysent les premiers résultats de la politique qu'ils défendent. Ils préfèrent écrire, avec une assurance qu'aucune réalité ne vient troubler : « Dans un monde occidental qui fait clairement le choix du marché et de la concurrence pour alimenter sa croissance, la conjoncture française est rendue incertaine par la politique socialiste. »

Il ne s'agit pas là, n'est-ce pas, d'un jugement politique mais bien d'un diagnostic de savants économistes ennemis de toute idéologie. Par exemple, quand en 1973, un autre « expert » en politique financière et en économie lança, comme par hasard peu de temps avant les élections législatives, un emprunt typique de « l'économie libre », l'emprunt 7 %, l'emprunt « Giscard », indexé sur l'or, s'agissait-il de « science économique » ou bien de la plus désastreuse des politiques financières, dictée par de sordides intérêts électoraux et préparée par les erreurs de « spécialistes » que leur idéologie aveugle ? Sait-on que ce choix va contraindre l'Etat à verser, en 1982, 3,2 milliards de francs d'intérêts ? Et que ce bel emprunt a coûté plus en intérêts que ce qu'il a rapporté au moment de sa souscription ? Cette « réalité-là » ne suffirait-elle pas à « dévaluer » à tout jamais la science économique dont se réclament nos « savants experts » ? Mais ils s'obstinent et pérorent. Le « vœu le plus ardent que l'on puisse formuler, disent-ils, (est) que naisse la science économique des Français ». Et ils affirment que « la politique socialiste tourne le dos aux politiques inspirées par la science économique contemporaine ».

Ces messieurs, avec une belle impudence, annexent ainsi la science économique. Pourtant, sans être un spécialiste, il suffit de lire leurs textes avec attention pour découvrir la pauvreté de leur théorie et la régression de la pensée économique qu'elle représente. Leur seule force est leur arrogance, la répétition de quelques formules du genre : « Nous refusons l'idéologie, nous sommes des savants, nous voulons appliquer les résultats de la science économique contemporaine », etc. Et pour assaisonner le tout, le mot de liberté.

Dans la confrontation nécessaire des idées qu'implique toute lutte politique il faut arracher à ces messieurs le masque de la science et cette appellation d'économistes « libres » non idéologues dont ils se parent. En fait, la simplification sectaire, mutilante, le schématisme de la réflexion, la prise en compte d'un seul facteur alors que la réalité contemporaine est d'une complexité évidente, caractérisent ces « savants » qui, au nom de leur science, siègent parfois aux côtés des hommes de la « nouvelle droite ».

Quand ils écrivent : « Seule une action consistant à supprimer tous les freins à l'activité productive permettrait une croissance soutenue », comment ne pas reconnaître cette vieille revendication patronale — « libérale » — de la liberté d'agir, sans aucune réglementation, et naturellement sans aucune de ces limites que la lutte syndicale a, peu à peu, imposées à la logique sauvage du profit ? L'idée simplette — et intéressée — de ces idéologues habillés en savants est que si on laisse jouer « librement » les mécanismes de l'intérêt de chacun, la machine économique accélérera. Le plus fort détruisant le plus faible sans doute ? Mais c'est loi de nature, et cela pour le bien-être de tous, puisqu'à la fin la production de biens sera accrue.

Cette vision archaïquement économiste et libérale oublie que la trame de l'économie est constituée aussi par les luttes et les traditions sociales, que l'homme est, avec ses revendications et ses désirs, au cœur de la vie économique. Et que la « civilisation », précisément, vise à maîtriser cet ensemble, en prenant en compte le maximum de données, la complexité des actions et des interactions. Ces « savants », ces « économistes libéraux » sont aussi « primaires » dans leurs analyses que ceux qui imaginent que la socialisation de tous les moyens de production et l'instauration d'une économie totalement centralisée et planifiée d'en haut, peuvent résoudre les problèmes que pose le fonctionnement d'une société. Ils sont les uns et les autres des « mécanistes » qui décrivent le social et l'économique comme une machine. Alors qu'elle est un corps vivant traversé de relations aussi multiples que celle d'un système nerveux et qu'il s'agit pour la comprendre de raisonner en physiologiste.

Mais il faudrait pour cela que ces messieurs reconnaissent que le centre de ce corps est l'homme singulier, avec sa vie, précaire et unique. Et qu'on ne peut simplement, comme ils l'écrivent, analyser la place d'un homme en terme de « rentabilité sociale », et choisir de le laisser vivre ou mourir selon ce que représente « le coût de la vie ».

Je ne suis pas économiste. Mais cette économie-là je la reconnais et la récuse. Les Français aussi, n'est-ce pas M. Barre ? ●

LA TECHNIQUE FRANÇAISE DE TRAITEMENT DE L'EAU

L'homme moderne utilise l'eau pour satisfaire une multiplicité de besoins allant de la simple conservation de la vie jusqu'au développement des produits les plus sophistiqués de la civilisation industrielle.

L'eau peut être une veritable matière première ou plus humblement un agent de service. Si l'homme l'utilise pour son alimentation, il l'utilise aussi pour laver, nettoyer, transporter. De même, dans l'industrie, l'eau peut être un élément essentiel du procédé de fabrication lui-même ; elle peut être également le simple véhicule d'énergie, de produits ou de déchets.

Dans tous les cas, l'eau devra présenter des caractéristiques physiques, chimiques, biologiques adaptées à l'usage qui en sera fait. Et, une fois sa mission remplie, l'eau « usée », rejetée par l'homme, par son industrie et par l'élevage animal qu'il développe, ne devra pas modifier gravement les équilibres biochimiques de la nature ni porter atteinte à l'environnement de l'individu.

Traiter l'eau c'est d'abord, pour les eaux de consommation et pour les eaux de fabrication, amener l'eau «brute» disponible aujourd'hui à la qualité exigée pour l'usage auquel elle sera destinée. C'est aussi épurer l'eau «usée» de façon à permettre son rejet dans le milieu naturel dans des conditions écologiquement acceptables.

Le traitement de l'eau englobe un très vaste ensemble de méthodes d'analyse, de procédés et de techniques de réalisation faisant appel à des connaissances étendues dans des domaines aussi variés que la chimie, la mécanique des fluides, la biologie, l'électrotechnique, la résistance des matériaux, l'informatique, etc...

L'urbanisation et l'industrialisation ont conduit simultanément à un accroissement, en quantité et en qualité, des besoins en eau, alors que les ressources disponibles du milieu naturel demeuraient inchangées en quantité et diminuaient en qualité. Par exemple, la fabrication des composants électroniques nécessite une eau d'un niveau de pureté qui n'avait encore jamais été atteint à la sortie des installations les plus performantes de production d'eau déminéralisée équipant des chaudières à très haute pression de vapeur.

Les procédés et technologies de traitement de l'eau doivent donc permettre d'atteindre des rendements d'élimination de plus en plus performants tout en s'attaquant à un spectre de pollution de plus en plus vaste. Un effort constant de recherche et développement est donc absolument nécessaire et il est remarquable de constater que la technique française de traitement d'eau a une place de premier plan dans le monde.

Ce succès a une cause historique et une cause structurelle. Après 1945, la France - comme d'autres nations européennes - s'est trouvée dans l'obligation d'imaginer, de mettre au point des solutions originales permettant, pour répondre aux énormes besoins de la reconstruction et de la croissance économique, de réduire les investissements en capitaux ainsi que les occupations de sol.

D'autre part, le mode d'exécution des travaux en France conduit les Entreprises spécialisées à prendre en charge l'exécution de la totalité des travaux y compris la mise en service des ouvrages, en s'engageant sur la qualité de l'eau traitée et les délais d'exécution. Ce mode de dévolution des travaux favorise évidemment la novation et raccourcit de façon très efficace les temps de réponse entre mise au point de techniques nouvelles et mise en œuvre industrielle.

Ces facteurs de dynamisme sont à l'origine des succès français dans le domaine du traitement d'eau. De très grandes et nombreuses villes ont à travers le monde fait appel à la technique française pour leur alimentation en eau potable ou pour le traitement de leurs eaux usées.

Certains traits fondamentaux sont communs aux procédés et technologies proposés par les Entreprises françaises spécialisées. Par exemple, dans le domaine de l'eau de consommation : floculateurs-décanteurs accélérés, mise en œuvre de l'ozone pour la désinfection bactériologique, élimination des micropolluants par des traitements combinés de finition associant des oxydants variés à une absorption sur charbon actif.

Cette place de choix de la technique française nécessite, pour être conservée, de maintenir constamment un effort de recherche et d'innovation. Cette nécessité a d'ailleurs bien été relevée à l'occasion des Assises sur la Recherche et la Technologie. Si la recherche finalisée, destinée à la mise au point technologique d'un procédé ou d'un appareil, se trouve parfaitement située au sein des Entreprises spécialisées, la recherche fondamentale assurée par des Centres universitaires ou certains Laboratoires fonctionnant sur fonds publics doit permettre d'alimenter en connaissances nouvelles les Ingénieurs en charge de l'équipement industriel.

Durant ces toutes dernières années, on a vu ainsi se développer et être mises en œuvre, à une grande échelle industrielle, des techniques franchement novatrices. Par exemple :

- l'osmose inverse pour la production d'eau potable à partir d'eau saumâtre ou d'eau de mer ;
- le traitement par fermentation anaérobie d'effluents industriels concentrés avec production de biométhane et récupération énergétique ;
- l'introduction de la micro informatique ;
- etc...

Cette évolution se poursuivra certainement et même s'acccentuera du fait de la diversité de plus en plus grande des problèmes posés et des nouvelles données économiques du monde industriel d'aujourd'hui. Il faut donc tout faire pour que, dans celui-ci, la technique française garde sa prééminence et son rayonnement.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :
.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement
de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université 75007 PARIS - Tél : 550.32.04

Grâce aux Auditions Publiques du samedi soir au Dépot-vente nous connaissons des centaines de jeunes chanteurs et musiciens pleins d'énergie et de talent pour vos fêtes publiques ou privées. Nous les proposons sans intermédiaire ni commissions.

Le Dépot-vente de la Jatte
92200 Neuilly
Tél. Gérard Vacher 637.33.99

Politique au jour le jour

R.p.r. : de Gaulle enterré... par la « lumière de l'Occident ».

Des hommes neufs autour d'un leader, neuf pour un programme nouveau : voilà l'image que le R.p.r. a tenté de donner de lui lors de ses assises de Toulouse, les 23 et 24 janvier. Ces assises, confiaient à qui voulait les entendre les leaders du R.p.r., allaient être une surprise.

Et quelle surprise ! Mystère, mystère, qui allait-on élire à la tête du mouvement ? A la surprise générale, ce fut Jacques Chirac, par 99,10 % des voix. C'est effectivement un homme neuf : il n'est plus gaulliste. Il s'agit maintenant de « rassembler les républicains ». D'ailleurs, les barons n'étaient pas là, les croix de Lorraine avaient disparu au vestiaire — elles n'apparaissaient discrètement que sur les bonnets — et les portraits du général on ne sait où, Michel Debré et Jacques Chaban-Delmas n'avaient pas daigné se déranger. En revanche l'U.d.f. et le P.r. étaient là. C'était la grande réconciliation sur le dos de Valéry Giscard d'Estaing. Qu'on se le dise, et Chirac l'a dit, « le Rassemblement pour la République » est désormais « le fer de lance d'une opposition unie et cohérente ». En tenant compte des aspirations exprimées par les Français et révélées par le suffrage universel : « ... une manière de gouverner moins technocratique, une société plus fraternelle, une participation plus directe à la démocratie du quotidien. » Conclusion : « Nous devons être les militants du renouveau. »

Ce fameux renouveau s'articule autour de trois thèmes, dont on voit mal comment ils pourraient mobiliser les électeurs : « Liberté — Progrès — Nation. » Mais comme d'habitude au R.p.r., on travaille à un projet « idéologique ». Et on défend les « vraies valeurs », ainsi définies par Jacques Toubon, qui, après avoir vu en Jacques Chirac la lumière de sa vie et de l'Occident, n'en rate décidément pas une : « Pas le féminisme, mais la famille et la femme, pas l'écologie mais le travail et le niveau de vie, pas le régionalisme mais la nation, pas la permissivité mais la morale. » Du nouveau encore, quoi. Mais qui sent un peu le vieillot !

Et pour changer un peu, on prédit l'échec économique de la gauche, la rupture entre socialistes et communistes. On dénonce en termes hystériques « le sectarisme du pouvoir socialiste » (Bernard Pons). « La coalition socialo-communiste », d'ailleurs, « a déjà commencé à entraîner la France dans un engrenage révolutionnaire qui ne cesse de se radicaliser » (Charles Pasqua). Toujours du nouveau.

Tout cela martelé d'injures — « Les socialistes sont une bande de malfaiteurs » (Philippe Clay) — et d'incantations : « Républicains, nous le sommes. » Le seul fait marquant de ces assises est finalement l'enterrement du gaullisme au profit d'un « républicanisme » aux sonorités bien pétainistes... Au point que la Fédération des gaullistes de progrès déclare sans ambages : « Chirac à Toulouse : pouvoir personnel, atlantisme et conservatisme... Chirac a définitivement consumé la gaullisme en confirmant le R.p.r. dans sa vocation de parti de droite musclé... Que de relents... »

MICHELE KESPI

P.c.f. : il est urgent d'attendre

Un congrès ambigu ! Bien sûr on y célébrera « l'avancée », la gauche au pouvoir, les ministres communistes. Mais les plus unitaires des militants communistes, ceux qui durant les années noires (1977-1981) continuèrent à voir dans le P.s. autre chose qu'un ennemi seront absents. Bien sûr on y parlera de l'identité du parti, de son mode de fonctionnement, des retards pris sur l'Histoire. Mais en gommant l'immédiat, le présent, le nécessaire. Bien sûr on parlera de la France, de son indépendance, mais en oubliant que « l'indépendance » d'une partie du mouvement ouvrier n'est plus, depuis 1917, automatique. Enfin, on parlera de la reconquête d'un électorat, tout en faisant silence sur les raisons profondes de la désaffection — mesurée — de 5 % des électeurs.

Bref, le XXIVe congrès du P.c.f. qui se tiendra à Saint-Ouen la semaine prochaine sera marqué, tout à la fois par un « réalisme sans rivage », celui des gros bataillons d'électeurs qui souhaitent longue vie au gouvernement, celui des ministres conscient des enjeux, et par un irréalisme idéologique, discret, silencieux, masqué, l'irréalisme de ceux qui ont mal accepté la victoire de mai 1981. Peut-être parce qu'elle n'était pas entièrement la leur, ou, plus simplement, parce qu'elle impliquait de remise en question à moyen et long termes.

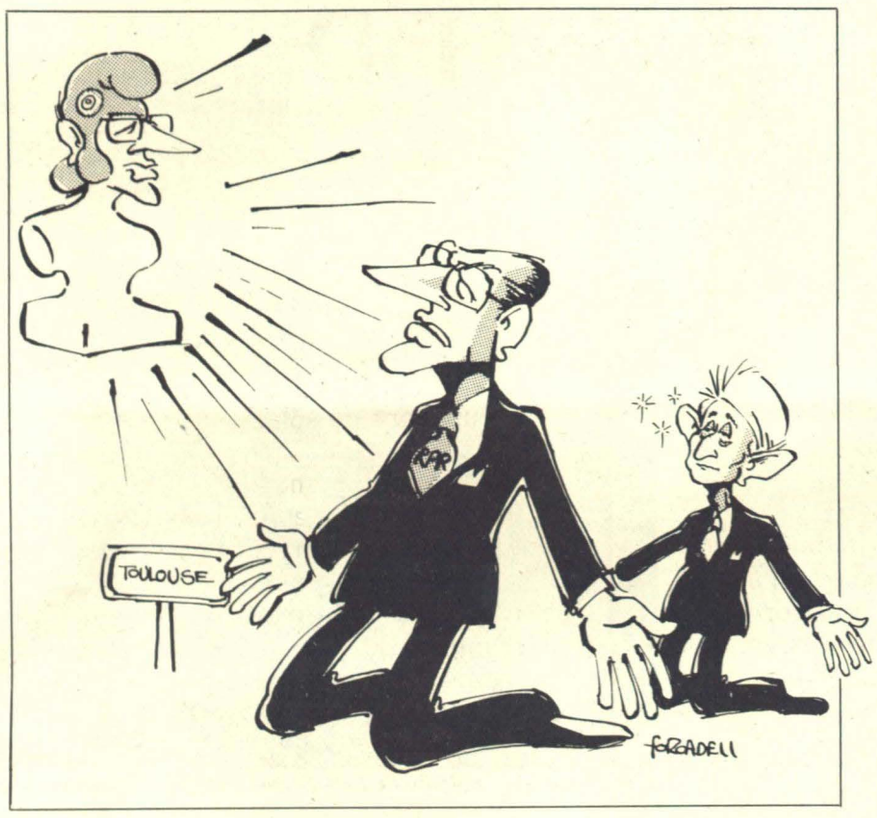

La préparation du congrès a été marquée par ces ambiguïtés. Rarement les militants communistes semblent avoir été aussi peu intéressés par les débats dans leurs cellules ou dans leurs sections. C'est qu'au bout du compte ils savaient, l'expérience vient assez vite dans un parti politique, qu'il était trop tôt pour que les vraies questions soient posées. Celles portant sur le passé récent, sur les rapports à l'Union sociétique — quel mauvais exemple que ces Italiens ! —, sur les projets à court et moyen termes, leur clarté, leur expression publique. Pour nombre d'entre eux les choix étaient simples : faire le gros dos, laisser passer le creux de la vague, tenir là où c'est le plus facile, dans le syndicat. Avec le temps ont-ils pensé, le passage des hommes, « ça » s'arrangera. D'autres ont choisi la dissidence interne, le témoignage. Mais il était difficile de se battre, tout à la fois contre la structure, l'organisation, les vieilles habitudes et une sorte d'indifférence due au rapport particulier que les communistes ont avec le temps.

Pourtant, ce XXIVe congrès ne sera pas un congrès pour rien. Participer au pouvoir implique un minimum de précision : le futur immédiat ne peut pas être laissé dans le flou. Dès lors, dans les discours autant que dans les textes, dans les applaudissements autant que dans les places dans la hiérarchie, on pourra lire les rapports de forces, les décisions et les arrière-pensées. Mais aussi les questions que les communistes devront tôt ou tard affronter s'ils ne veulent pas dépérir trop vite : les rapports avec l'U.r.s.s., avec leur passé récent et avec la C.g.t. L'effort critique entrepris, même s'il est limité à un passé quasi mythique pour la majorité des adhérents du P.c.f. — combien reste-t-il de militants des années cinquante dans le parti d'aujourd'hui ? — a quoi que l'on en pense une importance certaine. Il est la première interrogation ouverte et officielle sur le passé du parti, sa stratégie, sa capacité d'analyse. C'est donc un exemple et une porte ouverte pour l'avenir. A lire les résultats du dernier sondage sur le P.c.f., il serait temps, s'ils veulent éviter le dépérissement durable de leur parti, que les communistes aillent plus vite et plus loin.

G.P.

Retraites : une avancée sociale fort nette

On commence à connaître les grandes lignes du projet d'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans. A partir du 1er avril 1983, les assurés du régime général et ceux du régime des salariés agricoles pourront prendre leur retraite à 60 ans, au taux plein actuellement en vigueur (50 % du salaire plafonné des dix dernières années). Pour cela, une condition : qu'ils aient 37,5 ans d'assurance dans l'ensemble des régimes de base.

Détail qui ne manque pas d'importance : si, au cours de leur carrière, ils ont fait un détour par un autre régime, les 37,5 ans d'assurance leur donnent droit à la retraite à 60 ans. C'est-à-dire qu'une personne ayant cotisé trente ans au régime général, et dix ans au régime artisan, peut entrer dans le nouveau système. Sa retraite sera alors calculée sur ses 30 ans de cotisations au régime général. Mais elle devra attendre que le régime artisans se soit aligné sur la retraite à 60 ans pour percevoir le restant.

Ceux qui, à 60 ans, ne totaliseront pas le nombre nécessaire d'années de cotisations pourront, évidemment, continuer à travailler. Les autres aussi ! La retraite à 60 ans n'a rien d'obligatoire. Rien n'interdit non plus d'arrêter de travailler sans avoir les 37,5 annuités : dans ce cas, la pension sera calculée au prorata des années de cotisations et diminuée d'un abattement calculé en fonction des années manquantes.

Sans pertubation du système actuel, c'est là une avancée sociale fort nette.

Par ailleurs, ce système devrait peu à peu remplacer la garantie de ressources. Etant entendu que les avantages acquis en la matière demeurent. Ceux qui remplissent les conditions pour bénéficier de la garantie de ressources avant le 31 mars 1983 continuent à y être admis. Et ils pourront rester dans ce cadre jusqu'à 65 ans. Mais à cette date on met en extinction la garantie de ressources (il n'y aura plus de nouveaux admis à partir de mars 1983) au profit du nouveau système de retraite.

Il devrait donner des droits nouveaux, pour l'horizon 85, à 400 000 personnes qui, pour le moment, n'ont rien. Ni garantie de ressources ni retraites. Ce sont les quelque 100 000 agents non titulaires des collectivités locales et de l'Etat dont les contrats de solidarité devraient contribuer à régler ce problème. Ce sont aussi les quelque 300 000 personnes sorties du régime général : soit parce qu'elles sont depuis trop longtemps au chômage, soit parce qu'elles dépendent, par exemple, du régime artisans ou commerçants. Bref, tout les exclus de la retraite.

Pour le calendrier, le projet d'ordonnance va, dans un premier temps, être soumis à une consultation des partenaires sociaux. L'ordonnance serait donc au point fin février. Et les mesures effectives en avril 1983. Car, sur l'âge de la retraite, le dossier est loin d'être clos. Il faut prendre en compte tous les assurés des autres régimes. Il faut aussi que s'ouvre une discussion avec les gestionnaires des caisses de retraites complémentaires : comment s'aligner sur les modifications appliquées au régime de base ? Ce problème sera abordé immédiatement dans les mois suivant la publication de l'ordonnance. En fait, l'essentiel de l'édifice est déjà dessiné et le premier grand pas vers la retraite à 60 ans est fait.

M.K.



HELIUM, Néon, Argon, Krypton et Xénon s'étaient regroupés ce jour-là sur le forum. C'étaient cinq gaz rares et cinq compteurs à gaz, habiles ; c'est pourquoi une foule formait le cercle autour d'eux, le père et le fils étaient au premier rang de l'assistance.

Argon, fils d'Agamemnon et de Délètère, époux d'Argonne, raconte avec émotion la bataille du même nom. Héros de cette tragédie, il en a mis le masque antique et prophylactique. L'assistance frémit à ses accents pathétiques.

Puis vient le tour d'Hélium et de Séléné. Personnage léger, il gonfle son propos et n'arrive pas à enflammer son auditoire. La foule le conspue avec gentillesse ; il disparaît dans les airs.

Xénon, fils de Xénophon d'Ephèse un des plus célèbres compteurs à gaz de cette compagnie, fait avec Brio, son gendre, et force gestes à l'appui, le récit des amours antiques d'un voile de gaz et d'une chaudière ; Xénakis, son fils, l'accompagne au xylophone. Ces amours sont hilarantes et déchaînent les rires dans la foule. Lorsque Xénon a terminé son récit la foule éclate en applaudissements. Le Samu appelé d'urgence fait très vite le nécessaire.

Krypton et Néon, duettistes à gaz et à vapeur, font à leur tour un numéro, à la limite, je dois reconnaître, du bon goût. La foule grivoise s'esclaffe, le père bouche un instant les oreilles de son fils, mais n'en perd pas une miette.

Il semblerait à cet instant que le spectacle soit terminé et les spectateurs sont prêts à se disperser lorsqu'apparaît soudain, venant je ne sais d'où, Pons et Chirac, deux gaziers super-excités, sous pression et tout près d'exploser. Ils réclament la parole.

Pons azote de rage, son récit est confus ; il est question de gaz soviétique, de dépendance inadmissible, de Pologne oubliée, tout n'est pas faux dans son discours mais le courant ne passe pas et le public l'envoie au charbon. Le gazier Chirac, avec plus de brio, parle du gaz coco. Dans la foule un titi s'écrie « là ou y a du gazogène y a pas d'plaisir » le public l'applaudit en riant. Chirac ne se démonte pas et poursuit sa diatribe : « Il faut couper le gaz aux socialos ou remplacer la chambre rose horizon par une chambre à gaz. » Il n'y va pas de main morte ce gazier. Son discours est plus lourd que l'air du temps, il s'enfonce et disparaît aux yeux du public.

Le spectacle est fini, la foule se disperse, chacun rentre chez soi.

Le père et son fils commentent en marchant les récits épiques qu'ils ont entendus.

— Dis papa je croyais que le gaz était incolore et inodore ?

— Signe des Temps, mon fils, voici venue l'heure du gaz rouge entre les dents.

Délinquance juvénile : agir en amont

Après la recherche, la justice : depuis hier, on travaille et on palabre beaucoup au centre de formation de Vaucresson, siège — symbolique — de l'important Colloque sur la protection judiciaire de la jeunesse voulu et organisé par Robert Badinter, garde des Sceaux, et Myriam Ezratty, directrice de l'Education surveillée au ministère de la Justice.

Deux questions à l'ordre du jour : comment guérir, et surtout comment prévenir. La réalité de la délinquance juvénile tient d'abord en quelques chiffres, rappelés par Robert Badinter au cours de la conférence de presse qui donnait le coup d'envoi du colloque : une augmentation de 200 % en l'espace de 20 ans, 60 000 assignations en justice en 1980, suivies de 6 000 incarcérations. Tragique année 1980 d'ailleurs pour les délinquants en culottes courtes : dix mois ont suffi pour que les détentions provisoires passent de 4 000 à 6 000. Il faut dire que la France respirait à l'époque les dangereux effluves du parfum Sécurité et Liberté. La taule comme solution miracle, avec pour corollaire une augmentation de la répression.

A gauche, on se méfie du bâton. Mais on reste lucide : c'est vrai que la délinquance juvénile existe, c'est vrai qu'il est difficile d'y remédier. Toutefois, mettons les choses au clair : les jeunes sont beaucoup moins violents qu'il n'y paraît. Leur truc, c'est davantage la « délinquance de consommation » que le crime. Ils piquent des saucissons, des disques et des voitures. D'accord, il y a peut-être là de quoi fouetter un chat, mais les verges ne sont pas très acérées. Entre commettre un délit et se livrer à un acte dangereux, la marge est grande. Ceux qui hurlent à l'apocalypse devraient se souvenir d'un chiffre : cinq pour mille seulement des adolescents peuvent se voir inculpés pour acte de violence.

Axée principalement sur la consommation, la délinquance juvénile est aussi à 90 % masculine. Répandue dans toutes les classes sociales sans exception, elle se caractérise par un phénomène de répétivité — on prend les mêmes qui recommencent — et d'entraînement, puisque les « marginaux » œuvrent le plus souvent en bande. Voilà pour le constat. Comment agir maintenant ? Les participants au colloque de Vaucresson vont tenter de répondre à cette question. L'emprisonnement systématique ? Pas question. L'éducation perd ses droits et les récidives sont systématiques. La suppression de l'incarcération ? Ce n'est pas mieux. Certains jeunes demandent surveillance et protection. Encore faut-il leur offrir davantage qu'une bâtisse sombre et désespérante parce que sans avenir. L'emprisonnement bête et méchant est toujours mauvais, quel que soit le délit commis. Ateliers de formation professionnelle, petits foyers éducatifs, accueil dans des familles : telles sont quelques-unes des formules d'aide aux jeunes délinquants susceptibles d'être développées dans l'avenir. Histoire que les jeunes « en danger » échappent au cercle vicieux délinquance-prison-délinquance.

L'effort exceptionnel consenti par le gouvernement et approuvé par le Parlement — la création de 650 postes nouveaux — montre à l'évidence combien le nouveau pouvoir se préoccupe du problème. Mais les moyens matériels ne sont pas tout. Pour parvenir à résorber un phénomène avant tout social — qu'on pense au chômage, à l'habitat, aux difficultés de vivre dans les villes —, chacun doit y mettre du sien : comme l'a souligné Robert Badinter, la diminution de la délinquance juvénile passe par « une nécessaire prise de conscience collective ». Si personne ne se mobilise « la situation continuera et s'aggravera ».

MARTINE DUCOUSSET

Entretiens du jeudi

De 19 à 21 h.
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solférino
75007 Paris

4 février : Daniel Vaillant, conseiller de Paris, membre de la Commission nationale des conflits.

Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint aux Relations internationales.

11 février : Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République.

Jean-Claude Routier, secrétaire national à la Communication-propagande.

18 février : Pierre Bérégovoy, membre du Comité directeur, secrétaire général de la présidence de la République.

Marcel Debarge, secrétaire national aux Relations extérieures, sénateur de Seine-Saint-Denis.

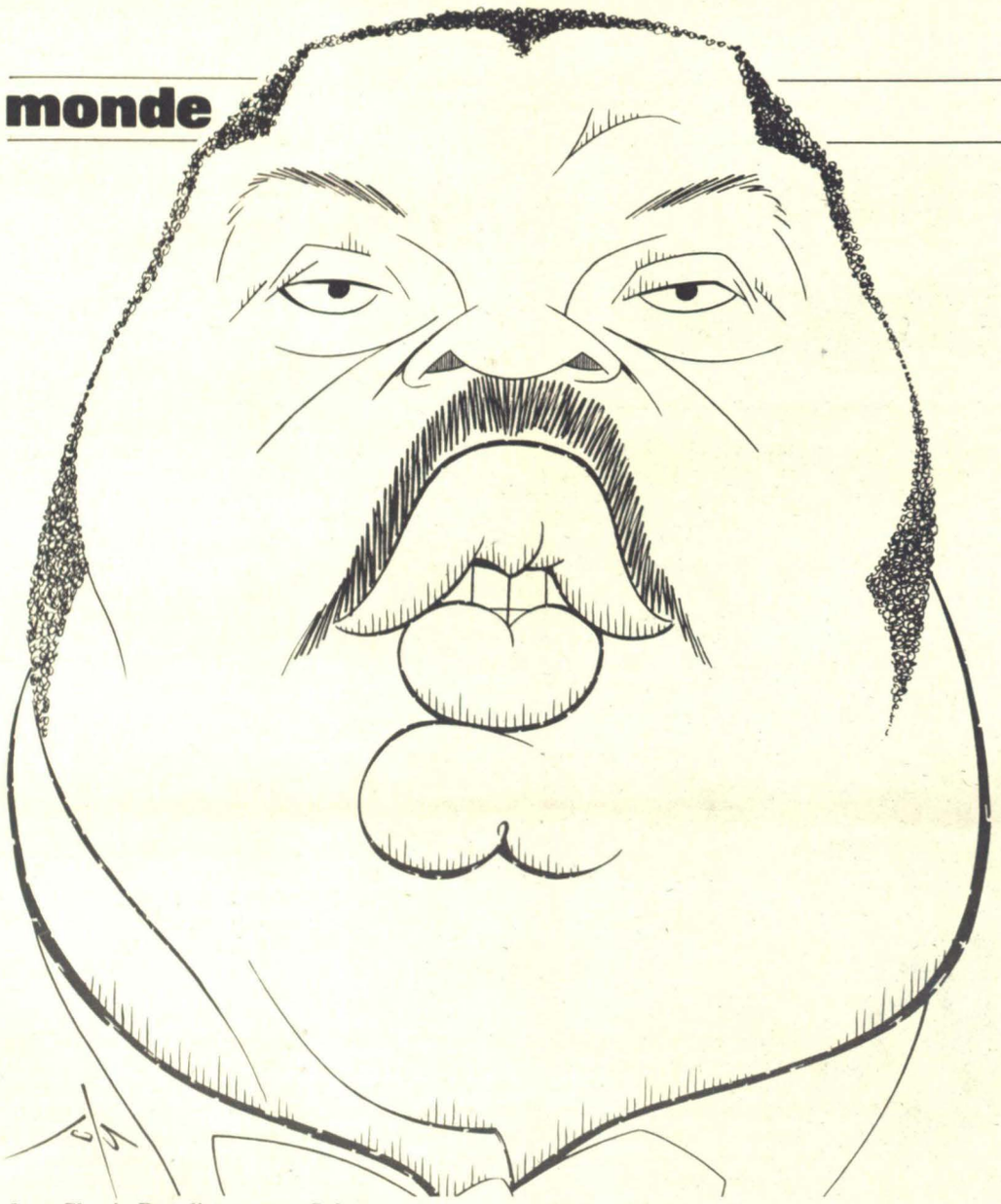

Jean-Claude Duvalier, vu par Solo.

Sygma



L'ancienne base militaire de Fort-Krome, à Miami, transformée en camp d'internement.

Haïti: le fils du tigre est en papier

Soutenue à bout de bras - jusqu'à quand - par les Américains, la dictature duvaliériste est à bout de souffle. La misère, la terreur et la faim poussent des milliers d'Haïtiens à fuir leur pays. Pendant ce temps, "Pitit tig" (petit tigre) et son clan achètent yachts et propriétés. Le régime, comme le poisson, pourrit toujours par la tête

PAR MAURICE LEMOINE

AU cours des trois dernières années, cinquante mille ressortissants de la « perle des Antilles », presque tous paysans illettrés ne parlant que le créole, ont débarqué sur les côtes des Etats-Unis, fuyant l'abominable situation de misère qui est la leur dans leur pays. Dernier drame connu en date, trente-trois personnes au moins se sont noyées le lundi 26 octobre 1981 lors du naufrage d'un voilier en bois transportant soixante-sept réfugiés haïtiens et qui a coulé à cinq cents mètres de la plage de Hillsboro Inlet, en Floride.

Alors que les Etats-Unis ont accueilli sans sourciller cent vingt mille Vietnamiens en un an et cent vingt mille Cubains voici peu, cette arrivée massive de ressortissants fuyant un pays au régime dictatorial, soutenu de tout temps par l'administration nord-américaine, ne semble pas du goût de Reagan. Dès leur arrivée, déshydratés, brûlés de soleil, les nouveaux « marrons » — nègres en fuite — à qui est refusé le statut de réfugiés politiques, sont remis en cage. Leur octroyer ce statut qu'ils réclament reviendrait à déconsidérer, sinon désavouer, le régime Duvalier.

Six cents Haïtiens, plus cinquante femmes, croupissent depuis plus de six mois à Fort-Krome, ancienne base militaire de Miami, transformée en camp d'internement. Une émeute a éclaté aux portes de ce camp le 27 décembre dernier. Une centaine de réfugiés se sont enfuis, qui ont été pour la plupart repris peu après.

Huit cents autres attendent avec angoisse, isolés dans le camp de Fort-Allen, base militaire de la marine nord-américaine dans une zone désertique du sud de Porto-Rico, dans des conditions matérielles et morales intolérables. Une zone sans arbres, un ensemble de tentes militaires équipées de seuls lits de camps, entouré d'une double clôture de grillages et de barbelés. Pas d'informations, aucun contact avec l'extérieur. Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix, s'est vu interdire l'entrée de ce campement. Il s'agit d'une gigantesque opération de dissuasion à l'encontre des Haïtiens qui pourraient être tentés par le voyage. La remise en état du camp aurait coûté onze millions de dollars à l'administration américaine, et l'opération revient à un million de dollars par mois. Une pression constante est exercée par haut-parleurs, invitant ceux qui accepteraient de rentrer au pays à se faire connaître dans les délais les plus brefs. La première et seule visite qui a été accordée aux prisonniers est celle du conseil haïtien qui, dans un premier temps, s'est montré conciliant : « Rentrez, le président lui-même sera à l'aéroport pour vous accueillir », puis carrément menaçant devant le refus catégorique qui lui a été signifié. « Si vous ne rentrez pas, vous serez considérés comme des traîtres à la Patrie ! » Peine perdue. Personne ne veut retourner mourir de faim sous la botte du régime Duvalier.

Une menace pour la Caraïbe

Fascisme rampant, incompétence, gabegie du régime Duvalier ont mené le pays à la ruine. Essentiellement agricole, celui-ci ne subvient plus à ses besoins. L'Etat se comporte comme une entreprise capitaliste. Haïti produit du riz, exporte ce riz, puis en réimporte pour sa consommation intérieure. Même opération pour le sucre qui est entre les mains de la compagnie nord-américaine Hasco. Bien sûr, des poches se remplissent au passage de chacune de ces transactions.

Pendant ce temps, les paysans se voient dépossédés de leurs terres par les fascistes créoles et les Tontons Macoutes, leur fidèle milice. Les disponibilités alimentaires diminuent de façon tragique. 50 % des enfants meurent avant d'atteindre l'âge de quatre ans. Le poids et la taille des survivants sont de 10 à 20 % inférieurs à la moyenne. C'est la débâcle. A moins de deux ans de son échéance, le plan quinquennal a dû être transformé en plan décennal pour éviter de faire un constat de carence.

Pour des milliers de paysans, la fuite constitue désormais la dernière planche de salut. Le flux des désespérés de la première république noire du monde constitue aujourd'hui un grave sujet de préoccupation pour tous les pays de la région.

Vingt-cinq mille Haïtiens vivent aux Bahamas sous le coup d'un décret d'expulsion signé en janvier 1981. Fin mai dernier, en République dominicaine, le général de brigade Cuervo Gomez faisait savoir que la surveillance de la frontière avec Haïti avait été renforcée pour stopper l'immigration illégale d'Haïtiens. Il précisait que, dans les dix mois précédents, près de dix mille de ces clandestins avaient été rapatriés dans leur pays par les autorités dominicaines. Il est vrai qu'il omettait de parler des 19 000 ressortissants haïtiens « achetés » à Jean-Claude Duvalier 1 500 000 dollars, pour la prochaine récolte de canne à sucre et qui, comme chaque année, vont être jetés dans les plantations et soumis à une scandaleuse exploitation (1).

Cuba refuse d'accueillir les Haïtiens débarquant sur ses côtes et les renvoie immédiatement. Réflexe égoïste, certes, et qui lui est parfois amèrement reproché. Mais, compte tenu du contexte conflictuel entretenu dans la zone par les Etats-Unis, une attitude inverse exposerait sans doute La Havane à se voir accusée des plus noirs desseins. On pouvait lire en juin dernier dans « le Matin », organe pro-gouvernemental haïtien : « ...Il est connu que des Haïtiens sont à l'entraînement à Cuba à des fins que l'on devine. » Que ne prétendrait-on, de Washington à Port-au-Prince, si Cuba s'avisait demain d'accueillir sur son sol des centaines, sinon des milliers de dissidents haïtiens...

Les Antilles françaises ne sont pas épargnées par le phénomène. On estime à dix mille en Guyane, cinq mille à la Guadeloupe, trois mille en Martinique, deux mille à Saint-Martin (plus environ neuf mille en métropole) le nombre de Haïtiens résidant dans nos départements. Le secrétariat d'Etat aux Dom-Tom se déclare préoccupé par une situation dont l'évolution est suivie avec beaucoup d'attention. Cet afflux de réfugiés, dit-on, risque de faire rapidement problème dans des régions ne disposant pas de structures pour l'accueil et où se posent déjà de graves problèmes d'emploi. Cette arrivée massive de potentielle main-d'œuvre bon marché — déjà utilisée antérieurement en Guadeloupe pour casser des grèves — n'est pas forcément vue d'un très bon œil par la population locale, pour solidaire qu'elle soit avec les paysans haïtiens.

Face au drame de tout un peuple fuyant son pays, les Etats-Unis, soutien essentiel du régime corrompu responsable de cet effroyable gâchis, ont fourni au gouvernement Duvalier neuf vedettes de surveillance côtière, puis ont envoyé un navire de guerre, « l'Hamilton », appuyé par deux hélicoptères et un avion de reconnaissance C-130, patrouiller au nord d'Haïti, afin de couper la route aux boat-people. Les ordres donnés aux gardes-côtes les autorisent, le cas échéant, à faire usage de leurs armes si les embarcations interceptées refusent de s'arrêter.

Face à la situation, la clique Duvalier fait montre de son habituel cynisme. Elle encaisse de l'argent pour la sortie des 19 000 Haïtiens vendus aux plantations de République dominicaine. Touche d'importants subsides à la suite d'un contrat passé avec l'administration américaine pour fermer le robinet de l'émigration. Mais met son veto au rapatriement depuis les Bahamas d'un millier de personnes, dont de nombreux enfants et femmes, maintenus depuis des mois en prison à Fox-Hills, comme illégaux. Il n'y a sans doute pas d'argent à récupérer sur l'opération.

Pour décourager les candidats au départ, l'ambassade américaine en Haïti diffuse des spots publicitaires à la télévision, dénigrant... l'Americain Way of Life ! Un homme accroché au train d'atterrissage d'un Boeing 727 qui décollait le 13 janvier après-midi de Port-au-Prince pour New York s'est écrasé au sol sur l'aéroport de la capitale haïtienne. Dans un pays où 60 % de la population doit vivre avec moins de cent dollars par an, tout le monde n'a pas forcément les moyens de s'acheter la télévision.

Goulags tropicaux

Le 23 octobre dernier à Port-au-Prince, l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti, Ernest H. Preeg, déclarait : « Les deux ou trois prochains mois seront décisifs pour instaurer la confiance, ici et à l'étranger, dans l'avenir économique d'Haïti. » C'est une vue pour le moins optimiste de la situation, sauf à envisager un changement radical à la tête de la nation haïtienne. Les réserves en dollars n'existent plus. La Banque nationale de la République est au bord de la faillite. Les bailleurs de fonds traditionnels expriment leur lassitude. La Banque mondiale et la B.i.d. ont décidé d'avoir sur place leurs propres fonctionnaires chargés de gérer les crédits attribués à Haïti. Aucune des réformes promises par Jean-Claude Duvalier pour assainir la comptabilité de l'Etat et l'utilisation des aides extérieures n'a été réalisée. En juillet 1978 déjà, le ministre des Finances annonçait la fiscalisation de la régie du tabac et des allumettes qui permet depuis des années à la famille Duvalier de drainer près de 40 % des recettes de l'Etat vers une multitude de comptes bancaires privés. Le Fonds monétaire international parle aujourd'hui de suspendre son aide. Il n'entend pas verser les 24 500 000 dollars prévus dans une seconde tranche d'aide alors que vingt des vingt-deux millions de dollars de la première





Sur la plage de Hillsboro Inlet, en Floride.

tranche ont été prélevés sur le budget gouvernemental et utilisés à des fins inconnues.

François Mitterrand a attiré l'attention du nouvel ambassadeur haïtien à Paris sur la mauvaise image de marque d'Haïti en raison des violations répétées des Droits de l'Homme. Il a souhaité voir la situation s'améliorer afin que la coopération de la France du 10 mai puisse être maintenue. On n'oublie pas à Paris qu'en novembre 1980 plusieurs centaines d'intellectuels, de militants, de responsables d'organisations humanitaires, d'hommes politiques, de journalistes ont été, pour les uns expulsés, pour les autres incarcérés. Le 25 août dernier, vingt-cinq membres du Parti démocrate-chrétien d'Haïti, dont son président, Sylvio Claude, accusés notamment de crime contre la sûreté de l'Etat, d'incitation à la révolte, et d'insulte au chef de l'Etat, pour avoir contesté la notion de « présidence à vie », ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés et pourrissent aujourd'hui dans les goulags tropicaux de Fort-Dimanche et du pénitencier national. Lors du procès, certains jurés n'étaient pas capables de lire le compte rendu des délibérations du jury.

Comme chaque fois qu'il se sent menacé, le régime duvaliériste hurle au danger communiste. Il n'en faut pas plus. L'administration Reagan a prévu un budget de 8,6 millions de dollars pour l'année fiscale 1982, mais un rapport soumis en mai à la commission des affaires étrangères du Sénat suggérait de porter cette somme à quinze millions de dollars.

Le temps des activistes

Pourtant, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes duvaliéristes. A trop tirer sur la ficelle, elle pourrait bien finir par casser. Dès 1980, on commence à évoquer à Washington : « La possibilité de remplacer Duvalier par un pro-occidental moins compremettant et moins susceptible par ses excès de provoquer une révolte incontrôlable. » Fausse alerte, semble-t-il. Le rapport présenté en mai au Sénat américain conclut quant à lui : « Il n'y a pas de solution de rechange viable au système de Jean-Claude Duvalier. » Mais plus récemment, le secrétaire de l'ambassade américaine à Port-au-Prince, devant la gabegie de l'équipe duvaliériste, se serait écrié devant témoins : « On se demande qui soutient ce gouvernement ! » (sic !) et, plus significatif, le secrétaire d'Etat Alexander Haig aurait publiquement traité Jean-Claude Duvalier de voleur.

Conséquence ? A Port-au-Prince l'atmosphère se dégrade. Les « dinosaures », membres de la vieille garde duvaliériste, partisans d'une dictature pure et dure, et écartés en mars dernier suite à une vague d'épurations, s'opposent aux représentants de la bourgeoisie mulâtre — un régime autoritaire à façade libérale —, éliminés à son époque par François Duvalier et revenus en force dans les sphères du pouvoir grâce au mariage de l'une des leurs, Michelle Bennett, avec Jean-Claude Duvalier. L'épouse du ministre de la présidence exprime publiquement fin novembre son pessimisme. Des ministres complotent. Le 23 décembre, Jean-Claude Duvalier est blessé dans son palais d'un coup de revolver à la cuisse. Accident ou attentat, on n'a à l'heure actuelle aucune certitude, mais aucune des deux hypothèses ne peut être écartée. La famille présidentielle ne participe pas aux cérémonies du 1er janvier à la cathédrale de Port-au-Prince. Lors de ses apparitions ultérieures, Jean-Claude Duvalier n'était pas accompagné de sa femme, Michelle Bennett. Son puissant beau-père, Ernest Bennett, accuse quant à lui les ministres d'incompétence. Il devient évident qu'au palais national les clans s'entredéchirent.

Jean-Claude Duvalier, malade du diabète, et dont la santé se détériore, donne désormais plus l'impression d'être un otage qu'un président à vie.

Dès lors, à Miami, les spéculations vont bon train. Vient le temps des activistes. Trois projets d'attaque militaire sont publiquement annoncés. Le Mouvement de libération haïtien de Roland Magloire, président de la République d'Haïti avant 1957, se lie, dit-on, à des trafiquants pour obtenir des armes. Un ancien banquier, Clément-Joseph Charles, ex-ministre des Finances de François Duvalier, emprisonné pendant dix ans, réfugié aux Etats-Unis depuis 1977, étale sa richesse — il est milliardaire — pour montrer que tous les anti-duvaliéristes ne sont pas « communistes ». Son nom est régulièrement prononcé depuis 1980 comme possible alternative américaine au « jeanclaudisme » et il est considéré comme l'un des « favoris » de Phillip Abbott Luce, spécialiste particulièrement écouté des affaires d'Amérique latine et qui a notamment l'oreille du secrétaire d'Etat Alexander Haig.

Le 9 janvier six hommes débarquaient par hydravion dans l'île de la Tortue, possession haïtienne située à dix kilomètres de sa côte nord-ouest. Trois d'entre eux — dont Bernard Brisson, journaliste à Radio-Haïti-Inter, sauvagement battu puis expulsé en novembre 1980, et qui avait fait sensation à la télévision américaine en montrant l'état de ses fesses après les coups reçus — sont arrêtés et assassinés dans les geôles de Fort-Dimanche. Cinq jours plus tard, le reste de la troupe, emmené par l'instigateur de l'invasion, Bernard Sansaricq, est intercepté par les gardes-côtes américains alors que leur voilier, le « Caicos Cloud », naviguait en direction d'Haïti. D'évidence, les Américains ont mis un terme à l'équipée en arrêtant la force de débarquement. Mais d'évidence également, le début d'exécution de l'opération n'a pas pu se faire sans leur bienveillante neutralité.

Les préparatifs de la tentative ne sont en effet pas passés inapperçus. M. Sansaricq, Haïtien dont la famille a été massacrée en 1964 dans des conditions particulièrement atroces par les Tontons Macoutes, possède la nationalité américaine et a servi dans l'armée des Etats-Unis. Il ne dissimulait ni ses projets ni ses intentions depuis au moins deux mois, auprès de la communauté haïtienne de Floride. Le 26 octobre 1981, un avion pirate avait lâché sur Port-au-Prince des tracts signés de son nom et de celui de son Parti populaire national haïtien, appelant armée et milice (les Tontons Macoutes) à renverser Jean-Claude Duvalier. Curieuse méthode au demeurant que celle consistant à s'appuyer sur les deux forces de répression pour renverser le président à vie !

Cette série d'événements amène donc à se poser un certain nombre de questions. Quel était le véritable but de l'opération « débarquement » ? Qui roule pour qui et/ou qui manipule qui ? Coup de semonce américain pour Jean-Claude Duvalier ? Possible. Tremplin (américain, toujours) pour un retour au premier plan de l'armée dont le corps des « Léopards », unité spéciale formée par les Etats-Unis, pourrait être le fer de lance dans l'hypothèse d'une alternative musclée ? Possible également. Mise en condition de l'opinion à l'idée d'un changement provoqué de l'extérieur ? Pas improbable. De nombreuses hypothèses sont permises.

Pion vital de l'hégémonie américaine pour le contrôle de la Caraïbe, de l'Amérique centrale et du canal de Panama, Haïti figure plus que jamais au rang des préoccupations stratégiques de Washington. Le contrat qui lie Cuba aux Etats-Unis pour la base militaire de Guantanamo arrive bientôt à échéance. Le Môle Saint-Nicolas, au nord-ouest d'Haïti et qui commande le Windward Passage entre Haïti et Cuba, offre une baie exceptionnelle bien protégée et en eau profonde. Des négociations seraient actuellement en cours et Duvalier aurait accepté de le céder à bail aux Américains pour l'établissement d'une base, et ce pour la somme de six cents millions de dollars. L'objectif est d'importance et il est vraisemblable que Washington, dans cette perspective, est sensible aux risques d'explosion et de déstabilisation provoqués par la présence en Haïti d'un pouvoir par trop discrédité, qu'il s'agit soit de remplacer, soit de remettre au pas.

« Pitit tig sé tig », a coutume de déclarer Jean-Claude Duvalier, en faisant référence à son père, fondateur de la dynastie. « Le fils du tigre est un tigre. » Mais le tigre en question pourrait bien se faire « bouffer » un jour ou l'autre par l'aigle américain !

En attendant, les arrières sont assurés. Duvalier vient de s'acheter un yacht de 1 400 000 dollars et d'offrir à sa femme une villa de 1 200 000 dollars à Beverly Hills. Quant à sa mère, « maman Simone », épouse de feu « Papa Doc » Duvalier, elle vient d'acquérir une résidence à Cuernavaca (Mexique) pour la somme de 1 600 000 dollars, et a dépensé un million de dollars supplémentaire pour l'aménager. Il s'agit de l'ancienne résidence du chah d'Iran. ●

Sygma



Le mariage de «Baby Doc» avec Michelle Bennett, représentante de la bourgeoisie mulâtre.

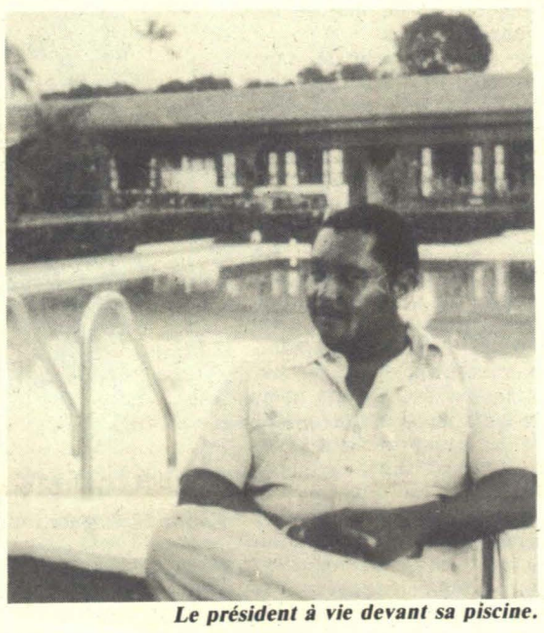

Le président à vie devant sa piscine.



Bidonville à Port-au-Prince.

(1) Lire sur ce sujet le beau livre de Maurice Lemoine « Sucre amer », édition J.-C. Simoën.

Politique internationale

Jaruzelski : un discours pour rien

« La Pologne n'est pas morte ; la Pologne ne peut mourir. C'est la vérité première qui guide l'action du conseil militaire de salut national. » C'est par ces mots que le général Jaruzelski a ouvert, lundi dernier, son discours tant attendu à la Diète polonaise. Un discours où le numéro un polonais a annoncé que l'état de siège ne pourrait pas être assoupli avant la fin du mois de février, avec cette restriction « sauf si des actions sont entreprises par les forces hostiles à l'Etat ».

Quant à la levée proprement dite de cet état de siège, le général Jaruzelski s'est refusé à en fixer le terme, en indiquant simplement qu'elle interviendrait « le plus rapidement possible » et qu'elle dépendait « des conditions et de la possibilité réelles d'assurer un rythme de travail et de vie normale dans le pays ».

Le général Jaruzelski a justifié le coup du 13 décembre dernier en attaquant sévèrement les « extrémistes » de Solidarité coupables d'avoir ignoré les appels à l'entente lancés par les autorités polonaises et d'avoir conduit le pays au chaos.

Quant aux internements — au nombre actuel de 4 549, car 1760 ont déjà été libérés, ce qui est en contradiction avec les propos antérieurs du porte-parole du gouvernement —, il ne

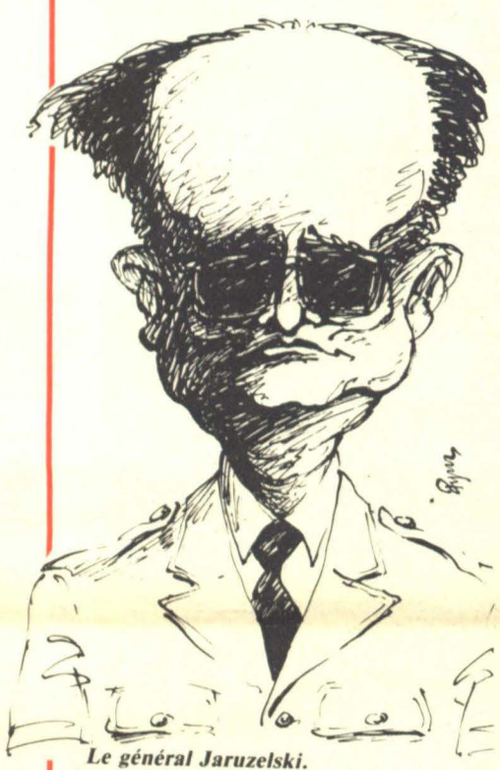

Le général Jaruzelski.

s'agit, a ajouté le général, que d'une « mesure préventive temporaire » et que ceux qui acceptent de renoncer à leurs activités contre l'Etat socialiste pourront retourner dans leur foyer et reprendre leur travail. Tous les internés « libérables » pourront aussi, s'ils le souhaitent, s'établir dans un autre pays de leur choix.

Un discours défensif donc, qui a provoqué une immense déception. Au moins chez ceux qui attendaient que — conscients de l'impasse politique et économique dans laquelle se trouve la Pologne — le président du conseil militaire desserrerait l'étreinte.

Un discours sans projet, ni programme, qui ne montre vraiment pas une voie concrète pour le pays. Un discours de fuite en avant où l'incantation sur le désordre et l'anarchie qu'auraient provoqués les syndicalistes de Solidarité tient lieu de propositions pour l'avenir.

La gêne des députés polonais à l'écoute de ce discours se lisait sur les visages. Nombreux devaient être ceux à penser : pour combien de temps sommes-nous encore là ? La preuve, ces cinq députés qui venaient à l'ouverture de la session, ou plus exactement à la réouverture — car la Diète était en travail normal au moment de la déclaration de l'état de siège — d'être démissionnés. Et tout le monde a pu remarquer parmi les membres du Conseil d'Etat, présidence collégiale de la République, l'absence de Ryszard Reiff, le président de l'association catholique progressiste « Pax ». Celui-ci avait permis, d'une certaine manière, de redorer le blason du mouvement, dont l'activité passée contre la hiérarchie catholique et au service de tous les pouvoirs en place, l'avait singulièrement coupé du peuple polonais. « Pax », sous la houlette de Reiff, avait quasiment pris parti pour Solidarité et jouait à fond la carte du renouveau libéral dans le parti ouvrier.

Las, Reiff a commis un crime lèse-majesté : il a refusé de signer, dans la nuit du 12 au 13 décembre, l'acte instaurant l'état de siège. Alors, il a été puni. « Pax » a été autorisé à se réunir exceptionnellement pour démissionner son président, lui faire enlever de ce fait son mandat au Conseil d'Etat et le remplacer par un homme plus accommodant, Zenon Komender, ci-devant ministre du Commerce extérieur.

Cet épisode montre bien aussi le sens que donne à la reconstruction de la démocratie polonaise le pouvoir militaire. Il n'est certes pas de nature à rendre crédibles les propos du général Jaruzelski.

Pendant ce temps, du côté de l'Eglise, on assiste aussi à un net durcissement. La lettre pastorale lue dans toutes les églises de Pologne dimanche dernier a marqué combien les évêques polonais prenaient de plus en plus de distance avec toute possibilité de dialogue, tant que l'état de siège n'était pas levé.

Un discours d'autant plus fort que le primat de Pologne, Mgr Glemp, n'a pas hésité en présentant ce texte à l'accompagner d'une homélie où il évoquait 1953, quand le cardinal Wyszynski avait été arrêté et assigné à résidence. Un signe que l'Eglise elle-même se prépare à toutes les attaques.

Six semaines après le déclenchement de l'état de siège, force est de constater la difficulté des autorités militaires à accomplir la tâche qu'ils prétendaient assumer.

Elles normaliseront la Pologne. Soit. Peut-être. Et après ?

JEAN OFFREDO

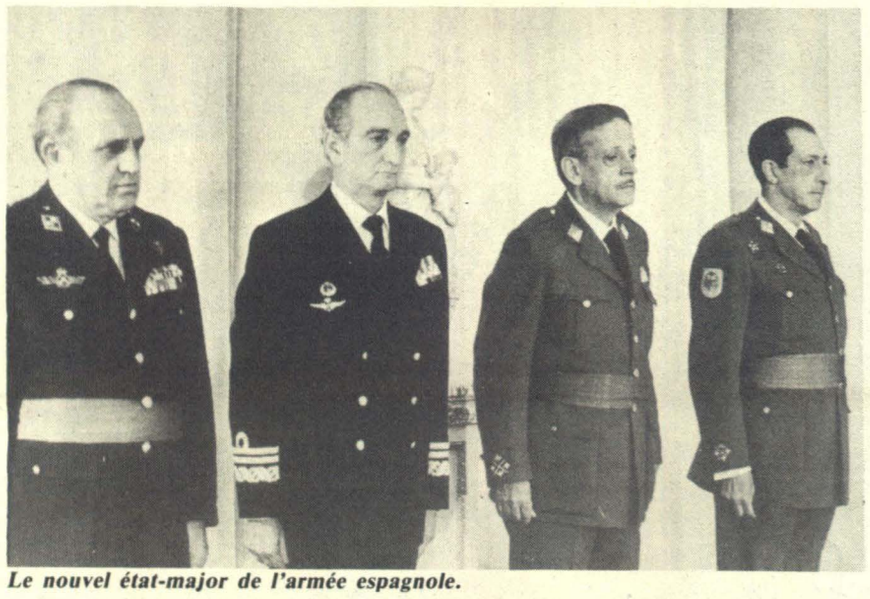

Le nouvel état-major de l'armée espagnole.

Armée espagnole : un coup d'épée dans l'eau

A la veille du procès des quelques putschistes inculpés — tous les autres, la grande majorité, sont en parfaite liberté, sous l'uniforme, dans leurs casernes —, acteurs des événements du 23 février dernier, l'armée maintient, voire accentue, ses pressions sur le gouvernement et la société civile en Espagne.

Les plans de certains « golpistes » en puissance sont connus. Des chefs de régions militaires se sont prononcés ouvertement pour l'entrée de hautgradés dans un gouvernement encore plus orienté à droite. Les partisans de Manuel Fraga Iribarne prenant sans doute la place des derniers « libéraux » et « démocrates-chrétiens » de l'U.c.d. rescapés de la période Suarez, l'ex-chef du gouvernement. Ces projets interventionnistes auraient également pour but la révision profonde de la Constitution, sans doute trop démocratique aux yeux de bien des caciques de la hiérarchie, sans nullement remettre en cause toutefois l'adhésion de l'Espagne à l'Otan...

Un mois après le manifeste signé par plus d'une centaine d'officiers, le gouvernement Calvo Sotelo a décidé de remanier totalement la junte des chefs d'état-major (Jujem), sorte de conseil de commandement supérieur de l'armée. Apparemment, il s'agit surtout d'un coup d'épée dans l'eau qui ne modifie en rien la situation précédente au sein de l'armée, mais qui présente l'avantage de faire croire que le gouvernement prend les choses en main.

Surtout, ces modifications au sommet de la hiérarchie militaire, trop souvent interprétées ici comme une « avancée » démocratique, doivent être singulièrement relativisées. En effet, sont ainsi privés de toute influence opérationnelle deux officiers supérieurs bien connus pour leurs idées libérales, les généraux Gabeiras et Guttierez Mellado, ce dernier étant depuis le 23 février dernier la bête noire des activistes fascistes. Sous prétexte de rénovation, le gouvernement a-t-il voulu faire encore un geste, encore un cadeau, en direction des ultras ? Par contre, plusieurs franquistes connus figurent parmi les nouveaux promus ; à commencer par le nouveau président de la Jujem, le général Alvaro Lacalle, ancien militant du groupe d'extrême droite Fuerza Nueva et membre de l'Opus Dei...

Dans le même temps survenait la découverte de nombreuses armes — un vrai trésor de guerre — suite à la libération sans bavures du père d'un chanteur célèbre. Depuis, on s'interroge et les scénaristes nombreux se pressent pour écrire l'histoire. Une donnée de base, au moins, est irréfutable : durant ces derniers mois le terrorisme au Pays basque a surtout été le fait des milieux d'extrême droite et parapoliciers (règlement de compte, chasse à l'homme, etc.). La branche politico-militaire de l'Eta avait officiellement — et unilatéralement — annoncé une trêve. La branche militaire — plus dure — la respectait plus ou moins dans les faits. Quelle est donc la signification de la découverte de ce trésor de guerre ? Y-a-t-il présentement négociations — secrètes s'entend — entre Madrid et certaines forces basques ? Rien n'est sûr. Il peut tout aussi bien s'agir de manœuvres internes aux commandos clandestins basques tentant réciproquement de s'éliminer politiquement.

GILBERT SANS

Le « schisme» italien

On pouvait prévoir que les Soviétiques ne laisseraient pas sans réponse la prise de position d'Enrico Berlinguer et du Comité central du P.c. italien (voir « l'Unité » de la semaine dernière), rompant tout lien privilégié avec l'U.r.s.s. et déniant à celle-ci toute force dynamique dans la marche du mouvement ouvrier.

La réplique est venue, brutale, dans un article de la « Pravda » accusant les communistes italiens de « reniement, d'opportunisme et de révisionnisme ». Selon la « Pravda », les événements de Pologne ne seraient pour Berlinguer et ses amis qu'un prétexte pour évoquer « des problèmes dépassant de loin les limites de cette affaire ». Il est clair que les dirigeants soviétiques ont mal supporté que le plus important Parti communiste occidental ait porté une condamnation sans nuance non seulement de leur responsabilité dans les événements polonais mais de leurs interventions précédentes et de leur comportement général à l'égard des pays situés dans leur zone d'influence. Il est « blasphématoire », écrit la « Pravda », d'affirmer que, globalement, « la politique étrangère de l'U.r.s.s. ne se distingue en rien de la politique étrangère des Etats-Unis et de l'Otan ». Partant du postulat que l'U.r.s.s. constitue la force essentielle luttant pour la paix, la « Pravda » en déduit que la prise de position des dirigeants du P.c.i. n'est « rien de moins qu'un coup sérieux porté à la lutte des peuples pour la paix, contre le danger de guerre, rien de moins qu'une tentative d'affaiblir l'influence qu'exerce sur les développements internationaux la force primordiale et essentielle de cette lutte : les pays du socialisme vainqueur ».

Suit toute une série d'autres accusations que le grand idéologue du Kremlin, Mikhail Souslov, qui vient de mourir, n'aurait pas reniées et qui portent sur le fait que le P.c.i. ait osé déclarer « périmé » le marxisme-léninisme, alors que celui-ci — c'est évidemment Moscou qui le dit — « continue de gagner de nouvelles positions dans le monde contemporain et que son impact s'étend ». La fameuse « troisième voie » chère à Berlinguer n'est, bien sûr, qu'un reniement du marxisme-léninisme par lequel le P.c.i. s'est exclu lui-même du mouvement ouvrier international !



Enrico Berlinguer, vu par Pym.

Après avoir d'abord déploré, par la voix de Giancarlo Pajetta, qu'à une critique fondée sur des arguments sérieux, les Soviétiques aient préféré répondre par des injures, la direction du P.c.i. — qui avait rendu publique l'intégralité de l'article de la « Pravda » alors que celle-ci n'a pas reproduit un seul mot du document du Comité central italien — a choisi de répondre point par point, dans « l'Unita », aux accusations soviétiques et cette réponse même consomme définitivement la rupture entre le P.c.i. et le P.c.u.s.

Rédigée collectivement par la direction du parti avec la participation personnelle d'Enrico Berlinguer, elle constitue en effet un spectaculaire « persiste et signe ». D'abord sur la Pologne où « l'Unita » fait grief aux Soviétiques d'esquiver le fond du problème qui est, selon elle, le suivant : « A Solidarité ont adhéré des millions de travailleurs, la grande majorité de la classe ouvrière, du peuple. Comment peut-on juger ceux-ci contre-révolutionnaires ? La classe ouvrière et la majorité de la population sont les forces qui seules peuvent donner une légitimité socialiste au pouvoir en Pologne. Intervenir militairement contre eux signifie non pas défendre le socialisme, mais en atteindre la force fondamentale, protagoniste de la révolution et de la construction d'une société socialiste... On n'a pas voulu accepter que le processus de renouveau mette en cause un modèle, ses structures essentielles, le système idéologique qui le sous-tend. »

Sur le plan plus directement idéologique, la direction du P.c.i. reproche aux Soviétiques de déformer sciemment ses positions pour ne pas avoir à discuter la mise en cause du modèle soviétique à partir de ses erreurs et de ses échecs. L'attitude soviétique se résume en une seule phrase : « Qui n'est pas avec nous est contre nous. » Le P.c.i. ne l'entend évidemment pas ainsi et il lui semble étrange « que le P.c.u.s. démontre n'avoir tiré aucun enseignement des nombreux événements et ruptures intervenus dans le passé (avec la Yougoslavie et la Chine) qui ont fortement affaibli non seulement la cause du socialisme, de la paix et de la liberté, mais aussi celle de l'Union soviétique ».

Après avoir ainsi clairement réaffirmé une position de rupture avec l'U.r.s.s., — « l'Unita » annonce la publication d'autres textes dans le proche avenir —, il reste à la direction du P.c.i. à apaiser les remous que ces positions ont provoqués dans certains secteurs de base du parti. Il lui reste aussi à en tirer certaines conclusions dans le domaine intérieur italien, notamment dans ses rapports avec le P.s.i. qui vient de perdre un des arguments chers à Bettino Craxi suivant lequel, en dépit des apparences, le P.c.i. demeurait un parti léniniste. Sur divers plans, après l'« excommunication » de Moscou, le « schisme » italien est une affaire à suivre.

ANTOINE VIOLET

Pakistan: l'autre république islamique sanglante

La situation des droits de l'homme se dégrade constamment au Pakistan. Des milliers de personnes sont emprisonnées. Chaque année plusieurs centaines de prisonniers sont exécutés.



Selon Amnesty International, un amendement constitutionnel vient d'annuler toute garantie de défense des droits fondamentaux. Il arrive même que des accusés soient tout simplement jugés et condamnés par des tribunaux militaires, sans avocat, à l'intérieur même des prisons. Difficile de faire plus expéditif.

La torture est systématique. Des dizaines de témoignages le confirment. En un seul mois — mars 1981 — environ six mille personnes ont été arrêtées pour des motifs politiques. Bien entendu, toute activité démocratique normale, politique ou syndicale, est strictement interdite.

Souvenons-nous : le 1er mars 1979, déjà, le président-putschiste Zia déclarait : « Presque quatre cents personnes ont été pendues au Pakistan pendant les 18 derniers mois », ce qui ne l'empêchait pas ce début de semaine, à la télévision française, de qualifier de « racontars » les accusations d'Amnesty International qui ajoute pour sa part : « A la fin de 1981, quelque mille deux cent cinquante condamnés à mort ont été recensés dans le Penjab seul, qui comprend près de la moitié de la population du Pakistan... »

Afghanistan, Iran... Mais aussi Pakistan : un autre régime « islamique », militarisé, lié au camp occidental, où la répression sanglante est le lot quotidien des pauvres et des opposants.

G.S.

Uruguay : terrorisme d'Etat au quotidien

Raul Sendic et ses camarades sont toujours détenus, au secret, dans les prisons uruguayennes.

Le comité des droits de l'homme des Nations unies vient de dénoncer ce qui constitue une véritable prise d'otages « légale » et permanente depuis huit ans.

Depuis des années, l'opinion démocratique internationale dénonce la violation systématique et répétée des droits de l'homme dans les cas de l'exleader d'extrême gauche Raul Sendic, du général Liber Seregni, ancien candidat unique de la gauche lors des dernières élections libres en ce pays, et de très nombreux autres militants.

La dictature uruguayenne est de plus en plus isolée au plan international, malgré ses efforts pour montrer une nouvelle image à travers son pseudo-projet de « démocratie contrôlée » et malgré l'appui du gouvernement américain qui a rétabli les ventes d'armes à la dictature.

A l'occasion du Nouvel An, Pierre Joxe a adressé au général Seregni, dans sa prison, le message suivant : « ... Les députés socialistes français tiennent à assurer de leur sympathie ceux qui, avec eux en Uruguay, en Pologne, au Salvador, témoignent de leur attachement aux droits et libertés fondamentales. Ils tiennent à vous transmettre l'assurance que nos efforts en vue d'obtenir votre libération ne se relâcheront pas. »

G.S.

Quoi de neuf en province ?



Sygma

« Ecrans noirs », au théâtre d'En-Face, à Bourges.

Bourges: le réveil de la belle endormie

PAR JEAN-PAUL LIÉGEOIS

De notre envoyé spécial.

IL était une fois une maison de la culture, à Bourges. Son premier directeur, Gabriel Monnet, l'avait ouverte à tous les vents, au milieu des années soixante. Et du beau monde s'y était engouffré : de Picasso à Brassens, en passant par Shakespeare, Béjart et Duke Ellington. L'aventure était si étonnante, le conte si beau qu'un grand général, un certain Charles de Gaulle, y était venu voir de près, entraîné par son « fou » nommé Malraux. Et la foule de suivre cet élan de curiosité. Et les curieux de devenir des fidèles, des habitués : en 1968, la maison de la culture de Bourges compta jusqu'à onze mille cinq cents abonnés dans une ville de soixante-cinq mille habitants ! Il était une fois une maison de la culture ouverte, comme l'agora au temps de la démocratie athénienne ou le forum au temps de la république romaine.

Mais très vite, la « bêtise sûre d'elle-même » entra en scène. Sous les oripeaux d'un maire cacochyme et tyrannique, sous les applaudissements de quelques bourgeois peureux, elle chassa le « prince » Monnet de son royaume. Elle le déclara coupable « d'esprit de 68 ». Elle eut recours au fameux « délit d'opinion » qui ne figure pourtant pas au code pénal. Cela se passait en l'an de grâce 1969. Perrault remballa sa plume d'oie : il était une « maison close »... et cela ne pouvait pas faire la queue d'une légende. Il n'était plus rien. Il était un grand sommeil, un long silence.

Nous fûmes quelques-uns à venir régulièrement tirer par les pieds la belle endormie... Rien n'y fit. Les chiens de garde veillaient dans leur déguisement de directeur. Trois se succédèrent en douze ans : un technocrate, un pédagogue, un paumé. La vie culturelle de Bourges ressemblait à un encéphalogramme parfaitement plat. Une fois l'an, pour une petite semaine, elle sortait du coma : le Printemps de Bourges, un festival international de la chanson, prenait alors des allures de rapides saturnales, d'éphémère lâcher d'esclaves. Puis chacun retournait à sa léthargie. Le désert ! Pas un chameau à l'horizon. Pas un mirage. A chaque aube, rien de nouveau.

C'était donc acquis, décidé, juré, fredonné tristement sur un air connu : « Nous n'irons plus à Bourges, la maison est fanée... » Un deuil de plus, question d'habitude. A quoi bon ? A quoi bon aller y constater une énième fois que le bureau de Gabriel Monnet — triste symbole ! — était devenu un dépôt de casiers de bouteilles ? A Bourges comme ailleurs, la culture se racontait dans la rubrique « nécrologie ». Requiem pour une belle enfant défunte et un rêve en-allé. Les carottes étaient cuites et la table desservie. Aventure rimait désormais avec déconfiture.

Survint le 10 mai 1981. Et l'espoir avec. La maison de la culture de Bourges allait-elle en profiter et prendre le train de l'histoire au passage ? Une nouvelle tomba qui nous fit dresser l'oreille : un nouveau directeur était nommé. Un de plus ? Son nom nous chatouilla la mémoire : Henri Massadau avait fait partie de la « bande à Monnet ». Il revenait tel le « vengeur masqué ». Allait-il être à la hauteur ? La question reste posée en ce début de 1982. Mais des éléments de réponse nous sont déjà donnés.

On y trouve déjà presque trop

Il se passe à nouveau quelque chose. La maison est réouverte, la belle réveillée. Déjà, Jérôme Savary est venu créer « Noël au front ». Et le philosophe Vladimir Jankélévitch, de retour au pays natal, a fait un tabac devant un millier de jeunes berruyers. Nous revoici donc à Bourges un soir de Saint-Sylvestre : Jean-Roger Caussimon chante dans une salle, on joue Courteline dans une autre. Nous revoici à Bourges un jour de janvier : le stabile de Calder, commandé par Monnet, est rentré au bercail ; le « mécano » de carton du plasticien Bernard Lagneau commence à le cerner de toutes parts ; des téléviseurs donnent en permanence une aubade en vidéo signée par Ligeon-Ligeonnet ; ce soir le théâtre d'En-Face créera « Ecrans noirs » ; au rez-de-chaussée il y a des lithographies de Chagall et à l'étage des céramiques de Picasso. Bourges renoue avec ses Galeries Lafayette de la culture. On y trouve déjà presque tout.

On y trouve presque trop. Comme si la nouvelle direction n'avait pas encore choisi entre plusieurs possibles. Comme si la nouvelle « politique » de la maison n'était pas encore bien définie. Comme si elle se cherchait encore, ce qui n'a rien de surprenant. Comme si elle procédait par tâtonnements, par ballons d'essai. Henri Massadau le reconnaît implicitement : « Je suis un peu en position d'attente. D'une part, j'attends des sollicitations locales claires. D'autre part, j'attends des initiatives. J'attends vraiment qu'on n'attende pas trop de la maison de la culture. Dans une très grande ville ou dans une ville universitaire, la majorité des besoins culturels sont couverts par telle association ou tel outil : ciné-clubs, galeries, orchestres, etc. Ici, à Bourges, on attend que la maison de la culture réponde à la satisfaction de tous. Cette position de monopole n'est pas souhaitable. J'attends donc que la vie associative se réveille, que l'Ecole nationale des beaux-arts, que l'Ecole de musique, que le Groupe expérimental de musique de Bourges (Gmeb), que l'association « Jazz à Bourges », bref que toutes les forces vives de la cité prennent chacune leur secteur en main. Je n'ai pas l'intention d'imposer mes choix personnels à toute une ville. »

En somme, si Massadau « hésite », ce n'est pas de gaieté de cœur. Et cela ne veut pas dire qu'il n'a pas de projet. Il a déjà pris des décisions. Il a bien l'intention de marquer l'établissement de son sceau. Mais en prenant en compte la situation dont il hérite. Il s'en explique : « Comme je l'ai dit d'emblée au conseil d'administration, j'ai pris en charge une maison sinistrée. En 1969, quand j'ai quitté les lieux en compagnie de Gabriel Monnet, la maison de la culture de Bourges était une des trois les mieux subventionnées de France. Quand j'y suis revenu, en 1981, elle était l'antépénultième dans l'ordre des subventions. Le rattrapage ne fait que commencer en 1982, avec une augmentation des crédits de 33 %. J'ai aussi pris en charge une coque vide, à la dérive, inutilisée. Sur ce terrain également, il faut rattraper. Et vite ! Il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas seulement un printemps, celui de la chanson, mais quatre printemps par an ! Il faut dépoussiérer mais surtout mettre des fruits sur la table, pour que les gens aient envie de venir. Il faut donc un temps fort par saison : d'octobre à mars ce sera le temps des accueils ; en avril le temps de la chanson ; ensuite le temps des associations ; et, en été, la maison ne fermera pas, il y aura au moins une grande exposition à demeure. »

Y aura-t-il des éléments moteurs ? « Oui, répond Massadau. Pour l'instant, grossièrement, il y aura le théâtre, la vidéo et l'Histoire. Je suis d'abord un homme de théâtre. Le théâtre sera donc un moteur de l'établissement. Le théâtre vivant. La création théâtrale. Présentement, il n'y a pas de troupe permanente à Bourges. Il n'y en a plus eu vraiment depuis le départ de Monnet. J'ai donc pris le parti de créer un Atelier théâtral national destiné aux gens sans feu ni lieu, aux jeunes troupes. L'atelier en accueillera plusieurs chaque année. L'outil-maison de la culture est mis à leur disposition, avec tous ses services, pour une période de six semaines à deux mois : ils peuvent ainsi créer dans d'excellentes conditions professionnelles. Et le ministère de la Culture soutient l'opération en payant les voyages et les défraiements. En l'espèce, le soutien du directeur du théâtre au ministère, Robert Abirached, n'a pas été fait que de bonnes paroles... C'est un premier pas, avant que nous essayions de nous lancer dans des coproductions plus ambitieuses. Avant aussi, je l'espère, que ne s'implante une troupe permanente à Bourges. »

Massadau secoue le cocotier

A la création théâtrale, viendra s'ajouter la création vidéo : le responsable, Ligeon-Ligeonnet, est déjà dans la place. Et Henri Massadau a confié un grand projet à l'historien Pascal Ory : « Un matin, raconte-t-il, je me suis réveillé en sifflant. Je venais de réaliser que le bâtiment qui abrite la maison datait de 1936, que c'était précisément les idées de 1936 que Malraux avait reprises dans les années soixante. Je me suis dit : nom de Dieu ! 1936-1986 ! Cela fera cinquante ans d'Histoire, cinquante ans d'interrogations sur l'action culturelle. Il faut raconter ça ! J'ai pensé à Pascal Ory qui venait de faire une conférence passionnante sur la maison de la culture de Marseille en 1936. Il a accepté de plonger, de raconter, à travers le cas de Bourges, les heurs et malheurs de l'action culturelle. Toutes les formes d'intervention sont envisagées : expositions, spectacles, etc. C'est parti ! J'espère que la population va participer, amener ses archives et sa mémoire. Ça s'appellera : Bourges 1936-1986. »

L'air de rien, Massadau secoue sacrément le cocotier ! Au risque de ramasser de grosses noix sur la tête. Mais la démarche vaut certainement d'être tentée. Au risque de découvrir les difficultés en marchant. Massadau annonce la couleur : « Cette maison était devenue un vieux cuir. Il était urgent de l'assouplir. » L'opération ne se fera sûrement pas sans douleur : les vieilles habitudes, l'inertie endémique, le manque de moyens... Massadau trouvera-t-il une solution pour chaque obstacle, une réponse pour chaque question ? Mais la méthode a ses avantages : elle débloque une situation d'immobilisme, elle fait surgir les contradictions des maisons de la culture éternellement « coincées » entre leur mis-

(suite en page 12)

(suite de la page 11)

sion de création et leurs obligations de programmation ; elle interroge non plus par le biais de la théorie mais bel et bien dans la pratique : peut-on faire cohabiter en un même endroit des cellules de création appartenant à des genres différents ? A quoi peut servir une maison de la culture ? Jusqu'où peut-elle aller ? Comment peut-elle s'insérer dans le futur cadre de la décentralisation, dans les méandres de la régionalisation ? Peut-elle espérer dépasser enfin le flou artistique des « rêves gaulliens » ?

C'est la vraie nouveauté, c'est peut-être le début du renouveau : là où toutes les interrogations étaient soigneusement évitées depuis plus de douze années, Henri Massadau permet le foisonnement, la remise en cause. Quelle que soit l'issue de son aventure personnelle à Bourges, il faudra lui être reconnaissant d'avoir permis cela. Dans son bureau, on peut lire une affiche signée par Julos Beaucarne : « Mon métier, c'est de vous dire que tout est possible. » Il y a bien là, en effet, de quoi réveiller la plus endormie des belles. Il était une fois une maison de la culture qui recommençait à zéro...

Le Mans : l'apathie du samedi soir s'est transformée en fièvre

PAR JEAN-JACQUES BRAULT

AVANT le succès de la liste d'union de la gauche conduite par Robert Jarry lors des élections municipales de 1977, la vie culturelle au Mans, à l'exception de la musique, s'apparentait au désert. Au cœur d'une agglomération de plus de deux cent mille habitants, Le Mans ne sortait véritablement de sa léthargie que pendant la semaine de la célèbre course automobile des 24 h. Angers et Tours, ses voisines, riches et vivantes, se gaussaient à satiété d'une commune qui faisait plutôt penser à une bourgade qu'à une grande ville.

Pour distraire les Manceaux, il y avait bien les pièces de théâtre des tournées Barret, les opérettes, de qualité souvent discutables, offertes à un public aux exigences et à la curiosité artistique limitées. Quelques manifestations musicales d'envergure avaient révélé l'existence d'un large public susceptible d'applaudir le « Requiem » de Berlioz ou toute autre grande œuvre jouée par l'Orchestre des pays de Loire dans une salle des sports de quatre mille personnes. Les spectacles ponctuels se révélaient insuffisants pour étancher la soif de culture d'une population dont le niveau de formation intellectuelle s'était élevé grâce à la présence d'une université locale et à une forte progression du secteur tertiaire. Aujourd'hui, l'ensemble des habitants du Mans reconnaît que le changement dans le domaine de la vie culturelle est patent. Il peut être considéré à bien des égards comme exemplaire de ce qu'une ville moyenne peut accomplir lorsqu'elle se dote des moyens d'une politique culturelle ambitieuse.

Sitôt proclamée la victoire de leur liste, les élus socialistes et communistes décidèrent d'accorder une place exceptionnelle à la culture. En allouant aux affaires culturelles 17% du budget de la cité, la municipalité nouvelle refusait de se borner à un rôle passif de gestion de la vie culturelle existante. Il s'agissait pour elle de susciter un élan enthousiaste de grande ampleur vers « l'ensemble des activités de création et de communication qui font appel à l'intelligence, à l'imagination, à la mémoire et à la sensibilité de chacun ». Le Dr Lelièvre, adjoint au maire, responsable des affaires culturelles, passionné par sa tâche, résume bien le nouvel état d'esprit :« En matière de politique culturelle, il ne faut pas bricoler. » Tous ceux qui, au Mans, s'attachent à la diffusion d'une culture de qualité pour le plus grand nombre comprirent qu'on ne cherchait pas à leur mettre des bâtons dans les roues mais, au contraire, à les aider. Les affinités politiques entre nombre de professionnels de la culture et d'élus permirent l'établissement d'un climat où la compréhension remplaça l'indifférence sinon l'hostilité.

Une commission culturelle extramunicipale fut créée. Elle rassemble fréquemment les élus, les associations et les usagers intéressés par l'animation de la ville. Elle permet aux créateurs et animateurs de disciplines diverses de se rencontrer et constitue un centre de réflexion d'où partent de nombreuses initiatives. Cette concertation quasi permanente entre les élus et la population évite le piège d'une municipalisation excessive. Ce danger existe, avec la création de maisons municipales de quartier, qui échapperaient aux associations pour devenir de simples antennes municipales. Le Dr Lelièvre a le souci de faire participer un maximum de personnes de divers horizons politiques et sociaux à l'élaboration de ses projets. Au Mans, on refuse la dichotomie culture bourgeoise - culture populaire, on envisage la culture sans l'enfermer dans un carcan idéologique. La conjonction de ce climat nouveau et d'un effort financier très important expliquent le foisonnement d'activités qui ont vraiment changé la vie au Mans.

Aujourd'hui, Le Mans chante, danse, écrit, joue la comédie ; guitares, hautbois et violons résonnent dans les rues, au cœur des usines, dans les quartiers populaires. L'apathie du samedi soir s'est transmuée en fièvre permanente. Le Mans ouvre les yeux sur le monde : une exposition sur l'Egypte dans l'un de ses musées a reçu plus de vingt-cinq mille visiteurs, deux autres sur le Portugal et le Maghreb ont permis une animation à travers toute la ville pendant plusieurs mois. Le Mans retrouve aussi ses racines avec la publication de revues d'histoire, de littérature sarthoise, avec la création de groupes de recherches de légendes et de coutumes régionales. Le Manceau cultivé n'est plus dans l'obligation de se rendre à Paris pour se gaver de films, de pièces de théâtre ou de concerts lors de week-ends prolongés.

Ces trois dernières années, le théâtre municipal a vu son taux de fréquentation augmenter de 36%. Les programmes établis par l'Association des amis du théâtre actuel offrent des spectacles intelligents et divertissants qui abordent les problèmes de notre temps et s'ouvrent sur les cultures étrangères. Parmi eux, citons : « Siegfried » de Jean Giraudoux, « Faut pas payer » de Dario Fo, « Mademoiselle Julie » d'August Strindberg, « Porgy and Bess » de George Gershwin. Le prix des places, 30 F maximum, ainsi qu'une action en profondeur ne sont pas étrangers à une telle évolution. Elle n'empêche pas les programmations de théâtre de boulevard ni celles d'opérettes mais leur apporte un heureux complément. Afin de mieux faire goûter les joies du théâtre, les établissements scolaires, les M.j.c., les troupes locales initient le public aux règles du jeu du théâtre. Compte tenu des besoins nouveaux éprouvés par la population, Le Mans devrait être doté rapidement d'un centre de création dramatique comprenant une troupe d'une dizaine de membres.

La volonté de faire « d'un petit cercle de connaisseurs un grand cercle de connaisseurs » — pour reprendre un mot de Brecht — se manifeste à travers les animations pédagogiques qui encadrent les mani-

Entre Le Havre et Lyon : la passion selon Jean-Louis Martinelli

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

PIER Paolo Pasolini : poète, cinéaste et scandaleux. L'homme qui vécut et mourut scandaleusement. L'homme qui savait ce qui lui arriverait par le scandale qu'il semait : « Je regarde avec l'œil d'une image / les préposés au lynchage. / J'observe mon propre massacre / avec le courage serein d'un savant. » Le solitaire qui ne cherchait pas à échapper à sa solitude mais se voulait solidaire : « En réalité (...), écrivait-il, l'intellectuel est chassé des centres de la bourgeoisie (relégué dans le ghetto où vivent les poètes) et pour le monde ouvrier il n'est qu'un témoin extérieur. » (1) De cette déchirure assumée Pasolini fit une arme de combat qui fut à la fois le ressort de son écriture et l'axe rigoureux de ses choix politiques : adversaire sans faille de tous les fascismes, il était aussi le compagnon de route constant mais critique du socialisme. Il était sans doute moins « simple » que Maria Callas ne l'a perçu... (2)

Jean-Louis Martinelli : jeune metteur en scène français, fondateur d'une compagnie indépendante appelée théâtre du Réfectoire. Un jeune homme qui s'est senti personnellement « interpellé » par le destin de Pasolini et par les questions posées dans son œuvre. « Concerné » au point de consacrer à Pasolini un spectacle entier. « A partir de Pier Paolo Pasolini, poète, cinéaste, polémiste, romancier, j'ai écrit, explique-t-il, monté une « tragédie à épisodes » : tragédie de notre civilisation, parcours d'un poète dans un univers en décomposition, descente aux enfers d'un « Dieu » dans l'arène politique pour juger sévèrement les faits. » La tragédie de Martinelli a bien failli mourir avant que d'avoir existé, c'est-à-dire ne jamais être jouée sur une scène. Car, en France, aujourd'hui encore, rien n'est jamais acquis aux jeunes troupes de théâtre. Leur itinéraire est aussi incertain et fragile que celui des poètes.

« Pier Paolo Pasolini » : c'est le titre de la pièce de Jean-Louis Martinelli. « Fiction autour d'un mythe » : c'est son sous-titre, ironique et polémique. Ce n'est pas faire du misérabilisme que de dire que ce spectacle est né dans la douleur, après trop longtemps de gestation : esquissé dès l'été 1979, il n'a vu le jour qu'en janvier 1982 au Havre (3). Pareille lenteur mérite d'être examinée à la loupe. En juin 1979 donc, Jean-Louis Martinelli se plonge dans l'univers de Pasolini : il lit tout, il visionne tout. « Au départ, avoue-t-il, je ne souhaitais retenir que les textes, en excluant le vécu de Pasolini. Mais j'ai vite dû me rendre à l'évidence : ses écrits et sa vie sont indissociables. » En février 1980, un premier synopsis de « Pier Paolo Pasolini » est terminé. Martinelli le soumet à quelques « spécialistes ». A partir de leurs réflexions, il écrit la version définitive de « Pier Paolo Pasolini » : elle est achevée au moment où débute le Festival d'Avignon, en juillet 1980. Parallèlement, Martinelli a déjà confronté Pasolini avec les gens de sa troupe : en juin 1980, au T.n.p. de Villeurbanne, ils ont présenté « Barbares amours » où des textes du « scandaleux » étaient mis en rapport avec l'« Electre » de Sophocle. Travaux d'acteurs, texte : dès l'été 1980, tout est prêt pour que « Pier Paolo Pasolini » soit rapidement créé.

C'est compter sans les réalités économiques de la situation faite au jeune théâtre sous la Ve République. Le théâtre du Réfectoire n'est pas mieux loti que les autres équipes : pas de salle, des subventions dérisoires (135 000 F en 1980). La troupe de Martinelli ne peut créer que si on lui prête un théâtre et si ceux qui l'accueillent (un peu plus riche) coproduisent le spectacle. A partir de l'été 1980, Martinelli part à la chasse aux coproducteurs. A travers le Tout-France du théâtre et de l'action culturelle. Il n'essuie que refus et rebuffades. Ici : « Est-ce bien opportun de donner la parole à Pasolini ? » Là : « Oui, j'aurais bien envie, mais je dois dégraisser ma saison de tout projet risqué » (sic !). On peut même se demander si ces tristes créateurs ont daigné jeter un œil sur le manuscrit de Martinelli... Résultat : en janvier 1981, en désespoir de cause, le théâtre du Réfectoire se met en sommeil et tout le monde va pointer au chômage.

Troupe lyonnaise, le théâtre du Réfectoire n'a dû son salut et son redémarrage, à l'automne 1981, qu'à la décision de Georges Rosevègue, directeur de la maison de la culture du Havre, de coproduire « Pier Paolo Pasolini ». Ce n'est pas la première fois que la maison de la culture du Havre vole au secours du jeune théâtre : dans les années soixante-dix elle aida de ses subsides des créateurs comme André Bénedetto et elle prit en charge pendant plusieurs saisons le travail du théâtre de la Salamandre, aujourd'hui installé dans le Nord et devenu Théâtre national de région. Après Bernard Mounier, son prédécesseur au Havre, Georges Rosevègue revendique cette politique : « L'aide à la création théâtrale est un des éléments de notre travail, un des axes de notre mission. Il ne s'agit pas seulement pour nous d'apporter un soutien économique, technique et administratif à une équipe. Il s'agit d'organiser la rencontre entre une population et l'itinéraire d'un créateur. Les maisons de la culture doivent multiplier ce genre de confrontations. »

Pour sa part, Jean-Louis Martinelli est également satisfait de cette solution : « Il est toujours excitant de voir un projet artistique pris en charge conjointement par deux équipes. » Mais, pour lui, il ne s'agit évidemment que d'une solution de secours : elle n'assure en rien ni l'avenir ni la pérennité du théâtre du Réfectoire. On retrouve là le problème posé par l'Atelier théâtral national de la maison de la culture de Bourges (voir notre article dans ce numéro) : la prise en charge temporaire de troupes pauvres, d'équipes de création « sans feu ni lieu » par une maison de la culture n'est pas une panacée. A long terme, cette pratique pourrait devenir un simple alibi si elle servait de prétexte au ministère de la Culture pour ne pas attribuer de moyens d'existence décents aux jeunes troupes...

Le théâtre du Réfectoire a cinq ans. Son directeur, Jean-Louis Martinelli, a fait ses preuves de metteur en scène. Il est grand temps que les pouvoirs publics lui accordent des subventions conséquentes ou bien un théâtre en ordre de marche, voire les deux, ce qui serait encore mieux. La « passion » de Martinelli doit enfin être reconnue, subsides à l'appui. Celle de Martinelli et celle d'un bonne dizaine d'autres directeurs de compagnies théâtrales qui sont dans son cas : en pleine pauvreté, en pleine incertitude.

Au départ d'une aventure, le théâtre peut sans doute se nourrir seulement de « passion ». Si l'on veut que l'aventure dure, le théâtre a besoin d'argent. C'est Marcel Maréchal qui, en mai 1968, dans un amphithéâtre lyonnais, s'écriait : « Mais qu'est-ce que vous croyez ? Nous aussi, gens de théâtre, nous mangeons tous les jours ! »

(1) Ce texte de Pasolini est cité dans : « les Dernières Paroles d'un impie », entretiens de Jean Duflot avec Pier Paolo Pasolini (Belfond).

(2) Maria Callas parle de Pasolini dans le numéro hors série des « Cahiers du cinéma » intitulé : « Pasolini cinéaste ».

(3) Créé au Havre le 12 janvier 1982, « Pier Paolo Pasolini » est donné au théâtre de l'Ouest lyonnais jusqu'au 30 janvier. Représentations suivantes : à Montbéliard le 5 février, Metz le 6 et Orléans le 9. Le spectacle sera également joué à la Biennale de Venise en mars prochain et repris en tournée en France en octobre, novembre et décembre 1982.

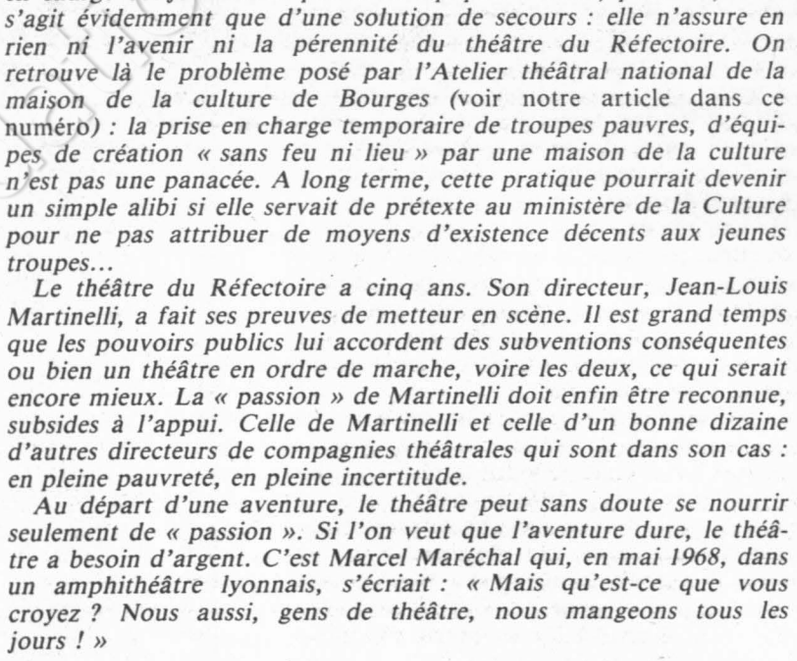

« Pier Paolo Pasolini », par le théâtre du Réfectoire.

festations artistiques importantes. C'est ainsi que les représentations du « Pique-Assiette » de Tourgueniev et de « l'Orage » d'Ostrovski, en janvier et février 1982, s'intégreront à un programme d'activités dont le thème sera le théâtre russe. Des conférences, des expositions, des projections dans le centre ville et dans les quartiers donneront au public les moyens de tirer le plus grand profit des spectacles qui lui sont proposés. Une pièce de théâtre, un ballet, un concert, une exposition n'ont plus le caractère ponctuel de naguère mais se fondent dans un ensemble. Les festivals de cinéma, de théâtre, de musique, les mois de la poésie, de la science, de la danse, les 24 h du livre, sont autant d'occasions de favoriser les contacts entre les artistes et le public, de faire bouger la vie de la cité et d'amener à la culture un nombre toujours croissant d'habitants de la région.

Autre initiative audacieuse et efficace : la municipalité s'engage, dans des limites fixées après concertation avec les organisateurs, à couvrir le déficit éventuel des spectacles montés au Mans. Les initiatives des créateurs ne connaissent plus ainsi le frein angoissant de la crainte du déficit. Une idée de spectacle ou d'activité peut faire son chemin sans être interrompue par de premiers résultats médiocres. C'est ainsi qu'un festival de jazz a pu se développer pour connaître aujourd'hui un succès populaire.

De tous les domaines, c'est de loin la musique qui resplendit le plus brillamment au firmament de la vie culturelle de la région. Avec un ensemble de salles allant de 300 à 4000 places, Le Mans possède divers lieux adaptés à tous les types de musique. Cela n'empêche pas monsieur le curé de Notre-Dame-de-la-Couture, une église du centre ville à l'acoustique remarquable, d'être submergé par les demandes. Il n'est pas rare que cinq concerts se déroulent la même semaine devant un large auditoire. Grâce à l'augmentation de 30% des crédits attribués à la musique, la municipalité dirigée par Robert Jarry a permis d'amplifier un processus entamé depuis une dizaine d'années. Le Dr Lelièvre reconnaît volontiers qu'en matière de musique de bonnes structures existaient déjà avant les élections de 1977. A partir de ces fondations solides, les nouveaux élus ont eu à cœur de porter au plus haut la vie musicale au Mans. En février 1982, pas moins de cinq formations locales — un orchestre symphonique, deux orchestres de chambre, un de musique ancienne, une harmonie — participeront à une grande fête de la musique. La présence au Mans d'André Girard, chef d'orchestre de l'Opéra de Paris, n'est pas étrangère à l'homogénéité et à la qualité de l'orchestre symphonique des concerts du Mans qui comprend des solistes de très grande classe. De plus, l'existence de trois chorales — Résonances. A Cœur Joie, Saint-Julien — regroupées dans un ensemble vocal de valeur internationale dirigé par Yves Parmentier, un jeune chef de chœur aussi enthousiaste que compétent, autorise le répertoire le plus brillant où figurent cette année la « Grande Messe solennelle » en ut mineur de Mozart, le « Requiem allemand » de Brahms, entre autres. Le Dr Lelièvre n'hésite pas à prendre des risques pour favoriser l'art lyrique qu'il veut rendre populaire. Ses initiatives en faveur de cette forme d'expression musicale lui sont souvent reprochées car elles entraînent des dépenses importantes et sont considérées, par certains, comme des actions de prestige sans lendemain. Un opéra au moins est monté chaque année depuis trois ans. On a donné « le Barbier de Séville », « la Tosca », « les Pêcheurs de perles » de Bizet. Les enfants de la ville, public adulte de demain, ont été les acteurs de l'œuvre de Benjamin Britten « le Petit Ramoneur ». Une œuvre lyrique, « le Mariage secret » de Cimarosa, a même été entièrement créée au Mans avant d'être revendue à Grenoble. Ce travail de sensibilisation à l'art lyrique devrait connaître une forme d'apothéose au printemps prochain avec la création d'une « Carmen » de Bizet où plus de dix mille spectateurs sont attendus.

Ainsi la ville du Mans possède maintenant une vie culturelle à la hauteur de son importance économique de métropole régionale en expansion. Son influence bénéfique se fait sentir jusque dans les petits villages de la Sarthe. Son rayonnement dépasse le cadre du département et s'étend à travers toute la région. Des efforts restent à entreprendre afin d'inciter l'université du Maine à jouer un rôle actif et non plus marginal dans la vie intellectuelle de la cité. D'autre part, en dépit des efforts des élus, des associations, des comités d'entreprise, la culture ne touche pas encore toutes les couches de la population. Le cycle boulon de la chaîne de l'usine - bouton de la chaîne de la télévision se perpétue encore trop souvent. L'interrompre et toucher le « non-public » sera l'un des grands desseins de la municipalité pour les années à venir. ●

La chronique littéraire de Claude Glayman

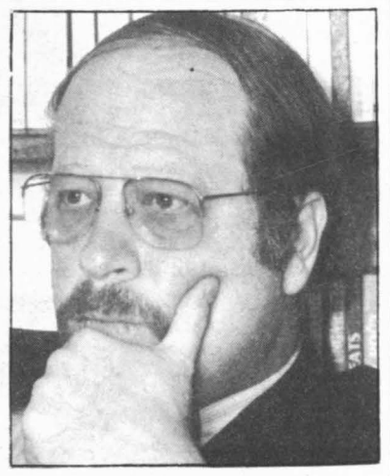

Qui a encore peur de Virginia Woolf ?

RIEN de plus émouvant et de plus beau que « Virginia », la pièce de théâtre adaptée pour partie du « Journal » de Virginia Woolf (version française de Guy Dumur, présentée actuellement au Petit Rond-Point). Catherine Sellers, fine et fragile, y est admirable et silhouette — comme on dirait en dessin — une vision convaincante du personnage de Virginia Woolf.

Virginia, qui s'est suicidée en 1941, aurait cent ans aujourd'hui. Admirable voix du roman, sa novation l'apparente à Proust ou à Musil et n'a, en tout cas, point à rougir devant Joyce, Faulkner ou Kafka, etc. Depuis longtemps ses romans ont été traduits en français et des générations de lectrices et de lecteurs les ont lus et relus. La parution récente en français du tome I du « Journal » (chez Stock) constitue une grande première. J'avoue que ces pages, apparemment anodines, m'ont enchanté et passionné, et que je n'ai pas à leur encontre la dose de relatif dédain que leur a manifestée il y a peu Claude Roy dans « le Nouvel Observateur ».

Ce « Journal » se situe à mi-chemin entre celui de Gide (témoignage ultra-détaillé, manifestement destiné à la publication) et celui de Peter Handke * (courtes notations sur l'époque) : une sorte de chant, paisible et continu, sur les choses de soi. Dans ce volume I, qui s'arrête en 1918, peu de révélations relatives à la création littéraire (il existe en 10/18 deux volumes consacrés au « Journal d'un écrivain » qui rassemble tout ce qui a été rédigé de manière éparse, sur le travail de la littérature... si ce n'est une allusion ici ou là au premier roman « la Traversée des apparences » (Livre de Poche). L'acte d'écrire, à peine évoqué, est constamment présent néanmoins dans cette famille de littérateurs (on connaît mal l'œuvre de Léopold Woolf, le mari, non traduite à ce jour). « ... J'ai prix le thé (Virginia boit sans arrêt du thé), et j'ai erré dans le noir jusqu'à Charring Cross en fabriquant des phrases et en inventant des incidents à développer par écrit, ce qui est, je crois, le meilleur moyen de se faire écraser »... « Et ce sentiment d'être la plus récente et la meilleure des œuvres de Dieu (mais non cependant la plus ravissante, vue de l'extérieur), d'avoir des choses à dire, neuves dans l'histoire du monde »... Virginia a déjà noté ceci « ... On en vient à regretter qu'il n'y ait pas une histoire nouvelle pour chaque génération nouvelle. »

Et lorsqu'elle est amenée à interrompre son « journal » (elle le fera souvent en raison de crises de folie), elle s'écrie « ... Mon principal grief est d'avoir été divorcée de ma plume ; coupée de tout un fleuve de vie. »

Rédactrice de chaque instant, elle est également grande lectrice, par goût (Walter Scott, Michelet, Dostoïevsky, etc.) et par nécessité, puisqu'elle assure une chronique régulière dans le « Supplément littéraire » du « Times ». C'est aussi une mélomane avisée et attentive. Une citoyenne également, qui ne prend pas ses distances avec la politique. Par l'intermédiaire de Léopold elle est mêlée aux activités de la Société Fabienne (ancêtre travailliste) ; elle-même accorde une importance notoire à l'émancipation des femmes et son « Journal » nous renseigne sur la situation de Londres bombardée durant la Première Guerre par les Allemands et d'une manière générale sur la guerre et ses misères (la Révolution russe de 1917 passe en filigrane) ; à la suite de la visite d'un hôpital militaire, elle fait cette remarque : « Il m'a paru que soufflait sur tout cela le sentiment de l'inanité qu'il y a à briser des individus pour les racommoder ensuite. »

Mais dans le « Journal » comme dans ses romans, Virginia révèle ce qu'elle est : une observatrice inégalée des êtres et des choses, une philosophe spontanée du temps qui passe, du cours des sentiments qui se cristallisent un instant et disparaissent en s'éteignant. Virginia ou la poésie du fugitif : le 3 septembre 1917 elle consigne « jour parfait » (image d'un bonheur absolu, que suggère par moments son mariage avec Léopold, « divine satisfaction d'être une fois de plus accordés ») et le 24 janvier 1918 elle observe « dernier jour de mes 35 ans », singulière manière de fêter son propre anniversaire. Une autre fois elle dit : « Une réception, deux heures de vie. » Son regard sur les êtres n'admet aucune complaisance même s'il a un don immense de sympathie préméditée. Le clivage social ne lui a pas échappé, à elle, qui maugrée gentiment contre les deux bonnes assurant le ménage du couple et elle remarque « les pauvres n'ont aucune chance ; pas de bonnes manières ni de maîtrise de soi pour se protéger. Nous avons le monopole de tous les sentiments généreux » ; elle avait au demeurant déjà noté : « ...Il n'y a que les atteintes à mon propre confort qui me remettent en mémoire le sort des autres... »

Le premier tome du « Journal » nous donne également l'occasion d'apercevoir furtivement, du coin de l'œil, une partie du monde intellectuel et artistique de la Grande-Bretagne de l'époque. Evoquée, Katherine Mansfield l'est longuement et sans ménagements. Le couple et sa petite maison d'édition publieront sa première nouvelle. Mais à côté de cette haute étoile filante de la littérature féminine de langue anglaise, on entrevoit Aldous Huxley, Arnold Toynbee, Lytton Strachey (très proche, ce biographe et critique), John Maynard Keynes, David Herbert Lawrence, Herbert George Wells, Bertrand Russel, Bernard Berenson (spécialiste de peinture),



le romancier Edward Morgan Forster, etc.

Merveilleuse Virginia Woolf dont chaque mot paraît un message qui nous serait personnellement destiné. Nous frémissons à son émotion, nous éprouvons la distance qu'elle prend toujours et conserve vis-à-vis du monde. Ses vibrations, par ce qu'elles comportent de profondeur et de modernité, sont les nôtres. Et ce « Journal » est un trésor que tout lecteur, méticuleux, aura à cœur de découvrir et de protéger.

C'est un sentiment volontiers voisin que nous ressentons à la lecture du premier roman, « Senilita » du très grand romancier italien Italo Svevo (1861-1928), republié il y a peu dans la collection « Points-roman » du Seuil et déjà disponible au Livre de Poche. Car là aussi circulent, et le rien qui fait tout, et la morbidité d'une folie intermittente qui ne décline pas toujours son identité. Emilio, dilettante raté, nourrit une passion exclusive pour la très belle et peu farouche Angiolina. Amélie, la sœur d'Emilio, vieille fille, desséchée, à l'amour platonique, meurt de désespoir. Deux figures antinomiques de la féminité. Mais l'important dans ce roman c'est la jalousie d'Emilio. Elle tenaille notre lecture. Et qui dit jalousie, dit ruptures, douleurs, mensonges. Le mensonge, cet acide, ronge toutes les relations entre les êtres et parvient même à fausser notre perception qui bascule à la fin du livre lorsque nous apprenons, par hasard, la vérité. Mensonge et jalousie confèrent un véritable diabolisme au livre qui nous emmène bien loin de l'univers du « Journal » de Virginia et nous rapproche de celui du narrateur de la « Recherche du temps perdu » dans ses relations avec Albertine. Mais une même et immense tendresse apparente les deux univers de Woolf et de Svevo, tendresse que l'écriture rend par le sens du détail, par la mobilité de la phrase et la délicatesse des mots. Lorsque Svevo écrit ce qui suit, son chant ne résonne-t-il pas comme celui de Virginia: « Oh ! chère et douce, murmura-t-il, en lui baisant les yeux, le cou, puis les mains et les vêtements. Elle le laissait faire doucement, avec une douceur si insolite que, touché au cœur, il se mit à verser des larmes et bientôt à sangloter. Il lui semblait qu'il ne dépendrait que de lui de prolonger cette félicité toute la vie. Tout s'expliquait, tout se dénouait. Son existence ne consistait plus que dans ce désir. — Tu m'aimes donc tant, souffla-t-elle, émue et émerveillée. »

Je m'en voudrais d'achever cette chronique sans signaler l'attribution du « Prix des Deux-Magots » au livre de François Weyergans « Macaire le Copte » (Gallimard), alors qu'on l'attendait pour « Une affaire de famille » de Christian Giudicelli (Seuil), ce dernier étant un roman pour partie autobiographique, d'une tendresse également infinie et d'une simplicité rare... Droit dans l'héritage des chants précités. Weyergans, lui, est un philosophe échevelé, avec un fort et rude talent. Personnage un peu clownesque, il perçoit clairement notre monde comme les bouffons dans les pièces de Shakespeare. Loin du chant de Woolf, Svevo, Giudicelli, Weyergans grince. Le bruit de son volet qui claque sur la façade littéraire nous empêche d'oublier l'absurdité de l'univers. Le chant, lui, n'a pas oublié, mais il permet de traverser le temps et l'espace avec la poésie en plus de l'intelligence. ●

** « le Poids du monde » (Gallimard).*

Choix d'œuvres de Virginia Woolf

— Œuvres romanesques, trois volumes cartonnés chez Stock,
— « La Mort de la phalène » nouvelles au Seuil, coll. « Points »,
— « Une chambre à soi », Denoël-Gonthier,
— « Instants de vie », Stock,
— Biographie par Quentin Bell, deux volumes cartonnés chez Stock.

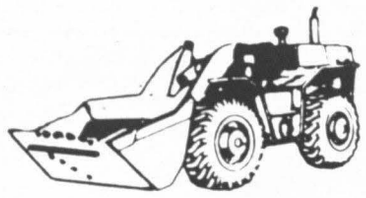

PARACHINI



Travaux Publics

57, rue de la Libération
Boissy-le-Cutté



91150 ETAMPES
TEL. : 457.69.10

15—601

CONSTRUCTIONS METALLIQUES FILLOD : "LA SOLUTION SUR MESURE"

• Constructions "clé en main" sur systèmes industrialisés : bureaux, établissements scolaires, crèches, salles de sports, salles polyvalentes, hôpitaux, bâtiments industriels.

• "Bâtimodules" bâtiments démontables ou unités mobiles tous usages : chantiers, bases vie, classes, bureaux, etc.

Robustes, économiques, esthétiques, fonctionnelles, confortables, modulaires, rapidement achevées, les solutions FILLOD sont toujours performantes.

FILLOD
constructions métalliques

PÉRIPOLE 120 - 58, rue Roger Salengro
94126 FONTENAY-SOUS-BOIS - Cedex
Tél. : 876.12.15 - Télex : Ficomet 230 313

GTC

GÉNIE CIVIL ET BATIMENT

Direction générale et administrative :

98, Bld Victor Hugo — 92115 CLICHY — Tél. : 270.62.90

Siège social :

174, Avenue Van-Pelt — B.P. 129 — 62303 LENS — Tél. : (21) 08.28.12

Agences :

LENS — Tél. : (21) 78.21.41
AMIENS — Tél. : (22) 92.00.08
MONTPELLIER — Tél. : (67) 75.40.73
BOURGES — Tél. : (48) 70.14.76
BESANÇON — Tél. : (81) 50.20.55
BELFORT — Tél. : (84) 21.03.00
MACON — Tél. : (85) 39.01.77

Vous voulez que "l'Unité" se développe ...

« L'Unité » est le seul moyen d'expression d'audience nationale du Parti socialiste. C'est dire l'importance du rôle que ce journal est appelé à jouer face à une presse dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas tendre pour la gauche au pouvoir.

Il le jouera grâce à l'effort de tous. De l'équipe qui le conçoit et le rédige, bien entendu, et qui doit pouvoir disposer de nouveaux moyens pour faire un hebdomadaire plus vivant et plus complet.

Mais l'effort nécessaire pour redonner une nouvelle dynamique à « l'Unité », nous le demandons aussi à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, à tous nos diffuseurs militants, à tous les adhérents du Parti socialiste. Dès maintenant, chacun doit se sentir mobilisé pour contribuer à l'accroissement rapide de la diffusion du journal par l'apport de nouveaux lecteurs. Que chacun de ceux qui nous lisent fasse un nouvel abonné et nous ferons en quelques semaines un bond en avant spectaculaire.

Le Parti socialiste a gagné au printemps dernier la bataille des élections. Il assume aujourd'hui à tous les niveaux les responsabilités du pouvoir. Il doit avoir désormais un journal à la hauteur de cette immense tâche.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité *10, rue de Solférino 75007 PARIS*

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

** abonnement d'un an (230 F)* ☐ ** abonnement de six mois (150 F)* ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Grands Reporters :* Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois ; *Rédaction ;* Marie-José Bernardot, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73.
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. *Imprimerie* E.T.C. 76190 Yvetot.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS.

Culture au fil des jours

Théâtre : le feu glacé d'Harold Pinter

Harold Pinter possède un génie singulier : celui d'aller au plus profond des choses et des êtres à partir des situations les plus simples. Il sonde, dissèque, analyse comme personne les replis secrets de la psychologie humaine. Il donne à voir l'envers des événements, démonte avec une finesse diabolique les rouages de tout comportement social : les rencontres, les discussions, les aveux, les mensonges...

« Trahisons », adapté par Eric Kahane, est l'exemple parfait de cette bouillonnante intelligence sachant retourner comme un gant les situations de la vie pour en dégager la face cachée, le halo nocturne.

Au départ, le canevas typique du théâtre de « boulevard » : le mari, la femme et l'amant. Ingrédients usés s'il en est et qui ne servent, bien souvent, qu'à nourrir un vaudeville ou une comédie. Mais ici, la toile de fond banale se tisse de ruse et de malice ; les dés sont pipés et les cartes faussées dès le départ puisque Pinter, au lever de rideau, nous donne les clés de cette histoire d'adultère étalée sur huit années.

Tout commence par la fin, presque à la façon de certains films d'Hitchcock. Les amants séparés se retrouvent, se reparlent. La femme avoue qu'elle vient de tout raconter à son mari. Mais c'est faux, le mari savait depuis quatre années déjà... Dès lors, Pinter construit l'ossature ingénieuse d'une chronologie à l'envers : il remonte le fil de son histoire, abolit le temps, saisit ses personnages par flashes successifs : époque — récente — de la rupture, puis années d'amour fou ; enfin moment — lointain — de la rencontre, à l'aube de l'adultère. Procédé habile et déroutant, qui fait du spectateur un témoin privilégié ; une sorte de quatrième regard à l'intérieur du trio. Possédant la connaissance du coup de théâtre, le public n'a plus à s'interroger pour deviner ce que lui réserve la soirée à travers telle réflexion ou telle attitude. Ce que l'on apprend, en deux heures, relève d'un tout autre registre : Pinter ayant dévoilé les faits, il propose donc de mettre à nu les psychologies, les mécanismes de pensée de ces êtres qui, huit années durant, ont entretenu le mensonge, jonglé avec la trahison.

Fabuleux puzzle ! Entre silences et regards, tout un univers souterrain entièrement composé de malhonnêteté et de perfidie remonte à la surface. Tous ont toujours menti. Ils se sont perpétuellement renvoyé la balle de la fausseté ; ils n'ont jamais été sincères. Aveux trompeurs, surprises feintes : le public, qui « sait », découvre une bien noire comédie humaine... Que nous dit Pinter ? Que l'amour n'existe pas ; que l'égoïsme de chacun est sa seule ligne de conduite ; que la duperie, la tromperie sont la colonne vertébrale des humains...

Cela, Harold Pinter le donne à entendre avec un langage des plus quotidiens : peu de mots, des expressions toutes faites, des répétitions... Mais ce qui profère à ce peu de texte sa force exceptionnelle, c'est le poids du non-dit ; la tension née de ce que l'on n'a pas avoué et qui se devine, pourtant, entre les lignes...

Epousant à merveille cette respiration particulière, la mise en scène de Raymond Gérôme porte la pièce sans jamais l'écraser. Les comédiens, de leur côté, sont, chacun, parfaitement maîtres de leurs personnages à double fond : Caroline Cellier, bourgeoise tranquille ayant su lier la passion à la lucidité calculatrice ; André Dussollier, amant sympathique, ingénu et pourtant parfaitement déloyal... Le meneur de ce bal, Sami Frey (le mari), est, lui, particulièrement étonnant. Il provoque, inquiète ; joue tour à tour la douleur et la haine. Est-il le plus fort ou le plus blessé ? Personne ne pourra le dire. Fascinant, il donne à « Trahisons » le parfum de malaise diffus qui achève de transformer cette œuvre apparemment simple en un complexe jeu de miroirs...

FABIAN GASTELLIER

** Théâtre Montparnasse. 322.77.30 - 21 h.*

Le climat Wedekind et un fabuleux acteur

Noir dans la salle ; noir sur la scène. Décor funèbre : malles, cercueils, tentures sombres et fleurs par centaines. Fleurs blanches en pots, en bouquets, en offrandes... XIXe siècle agonisant, fin de journée lugubre : nous entrons dans la loge du chanteur d'opéra Gerardo, ténor wagnérien qui s'apprête à partir pour Bruxelles où, demain, il doit chanter « Tristan ». « Tristan », dont le motif musical l'obsède et dont, pourtant, il ne sait plus une seule note...

Préparatifs hâtifs mais vains. Après l'avalanche du courrier, l'avalanche des visites : une admiratrice venue quêter un autographe, une rencontre, un baiser ; un vieux compositeur désireux de faire entendre son opéra ; une femme du monde, enfin, ancienne maîtresse de Gerardo prête à mourir pour ce fantôme pressé qu'on ne peut retenir. Car Gerardo n'existe pas. Ou si peu... Chanteur épuisé, vidé, ne croyant plus en rien ; Don Juan fatigué de conquêtes faciles dont il n'a que faire ; être humain coupé de la réalité du monde par un métier trop lourd, trop enfoui dans les mystères du théâtre, de la « représentation ». Gerardo-Tannhäuser, Gerardo-Tristan : qu'acclame-t-on après la performance ? La musique de Wagner ou bien l'homme qui la chante ? Ni l'un ni l'autre, en fait, mais cette mystification, ce pantin sans consistance qu'est l'artiste au cœur de son rôle...

Cette courte pièce de Frank Wedekind, écrite cinq années avant « la Boîte de Pandore » qui inspirera à Alban Berg son opéra « Lulu », est loin d'être inintéressante. Certes cet

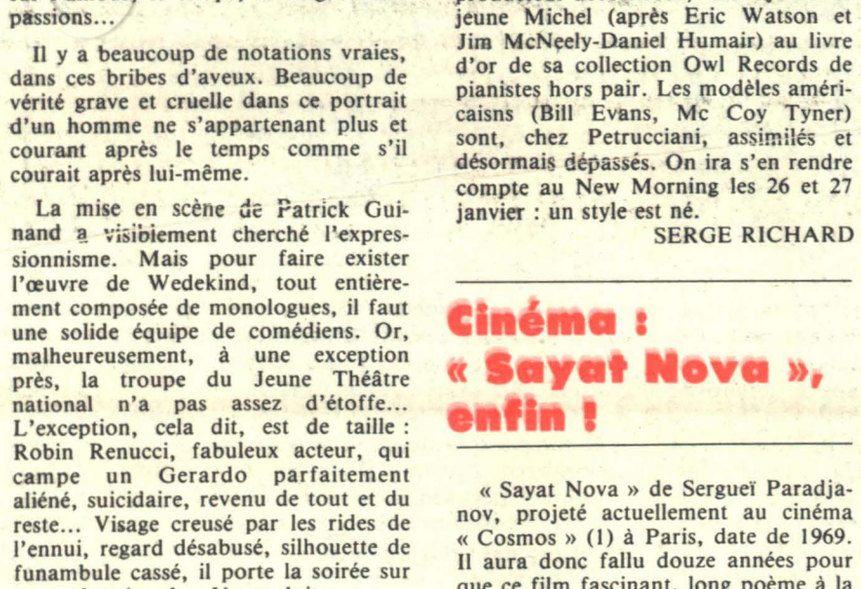

Bernand

Sami Frey, Caroline Cellier et André Dussollier dans « Trahisons ».

acte unique manque singulièrement de construction et l'ensemble ressemble plus à un brouillon, à une ébauche, qu'à une œuvre achevée. Mais Wedekind a glissé là un climat de désenchantement, de lente désagrégation qui n'est pas sans charme. Ce qu'il dit, en plus, ne saurait laisser indifférent : réflexions sur l'art lyrique — monde dévorant aux lois implacables ôtant au chanteur tout libre arbitre ; réflexions sur l'amour, le temps, la fragilité des passions...

Il y a beaucoup de notations vraies, dans ces bribes d'aveux. Beaucoup de vérité grave et cruelle dans ce portrait d'un homme ne s'appartenant plus et courant après le temps comme s'il courait après lui-même.

La mise en scène de Patrick Guinand a visiblement cherché l'expressionnisme. Mais pour faire exister l'œuvre de Wedekind, tout entière-ment composée de monologues, il faut une solide équipe de comédiens. Or, malheureusement, à une exception près, la troupe du Jeune Théâtre national n'a pas assez d'étoffe... L'exception, cela dit, est de taille : Robin Renucci, fabuleux acteur, qui campe un Gerardo parfaitement aliéné, suicidaire, revenu de tout et du reste... Visage creusé par les rides de l'ennui, regard désabusé, silhouette de funambule cassé, il porte la soirée sur ses seules épaules. Un exploit.

F.G.

** Comédie de Paris - 281.00.11 — 20 h 30 jusqu'au 13 février.*

Jazz : deux grands pianistes français

Occasion rarissime : les deux premiers pianistes français de jazz, à quelques jours d'intervalle, se produisant sur une scène. Ce 21 janvier à la Maison de la Radio, l'aristocratique père du Modern Jazz Quartet, John Lewis, partageait en effet la vedette avec Martial Solal.

Solal compte désormais comme un personnage essentiel de la musique française. Qu'il s'associe avec Marius Constant et le quintette Ars Nova pour une composition commune, « Stress », où la musique de jazz polémique amicalement avec celle de

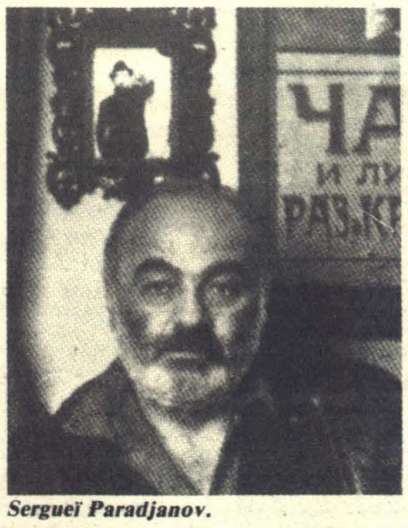

Serguei Paradjanov.

l'auteur des « Chants de Maldoror ». Ou que Solal tente la difficile aventure du grand orchestre : un récent album Gaumont-Wea de ce « big band » prouve la fécondité harmonique et l'humour.

Le second se nomme Michel Petrucciani, cadet de Solal mais déjà presque son égal dans la maîtrise du clavier et l'inspiration. On comprend que Jean-Jacques Pussiau, producteur-découvreur, ait ajouté le jeune Michel (après Eric Watson et Jim McNeely-Daniel Humair) au livre d'or de sa collection Owl Records de pianistes hors pair. Les modèles américaisns (Bill Evans, Mc Coy Tyner) sont, chez Petrucciani, assimilés et désormais dépassés. On ira s'en rendre compte au New Morning les 26 et 27 janvier : un style est né.

SERGE RICHARD

Cinéma : « Sayat Nova », enfin !

« Sayat Nova » de Serguei Paradjanov, projeté actuellement au cinéma « Cosmos » (1) à Paris, date de 1969. Il aura donc fallu douze années pour que ce film fascinant, long poème à la mémoire du peuple arménien, réussisse à franchir « officiellement » les barrières de la censure soviétique. Douze années pendant lesquelles l'œuvre fut sans cesse mutilée — elle l'est encore aujourd'hui, amputée de vingt minutes — et condamnée à l'oubli volontaire. Douze années pendant lesquelles son réalisateur, cinéaste « maudit », connut le long calvaire de la persécution.

Arrêté en 1973 sur des motifs aussi révoltants que flous (trafic d'icônes, homosexualité, propagation de maladie vénérienne !), condamné à cinq ans de détention dans un camp « à régime sévère » où, affecté aux travaux de couture de sacs, il devint presque aveugle ; miraculeusement libéré en 1977 grâce, peut-être, aux nombreuses protestations surgies du monde entier, Serguei Paradjanov connaît, à présent, un nouvel exil, une nouvelle punition : l'inactivité.

Revenu à Tbilissi, sa ville natale (Georgie), il a, semble-t-il, renoncé à demander d'émigrer en France par crainte pour sa vie. Mais il ne travaille plus, ne tourne plus. Motif : tous ses projets sont refusés et ce qu'on lui propose ne lui convient pas. Réduit au



« Sayat Nova ».

silence, ce cinéaste hors du commun n'a donc plus les moyens de donner la parole à sa patrie, l'Arménie, à sa culture. Car à travers lui, à travers « Sayat Nova », c'est la revendication d'une différence ethnique et culturelle qui réussissait à s'exprimer. Mais, aujourd'hui, le bâillon est retombé. Seules nous restent les paroles d'hier.

Paroles muettes. « Sayat Nova », en effet, ne comporte pas de texte. Simplement une bande son composée de chœurs, de musique exotique, de psalmodies qui accompagnent un déferlement de splendides images. Là se situe le vrai langage du film : dans les couleurs, dans les longs plans fixes...

« Sayat Nova » raconte la vie et la mort d'un prêtre arménien, poète également, qui fut assassiné au XVIIIe siècle par les hommes du pouvoir d'alors. Mais l'existence de Sayat Nova (c'est son nom) n'est, en fait, qu'un prétexte et Serguei Paradjanov ne s'en cache pas. Il ne s'agit pas, ici, de reconstituer une biographie fidèle au modèle, mais de crier, à travers l'enfance, l'adolescence et la vieillesse d'un poète, la résistance des artistes et du peuple arménien tout entier.

Si Paradjanov a refusé les dialogues, c'est pour mieux montrer combien sa patrie a été bâillonnée. Il faut apprendre à lire les images, à comprendre les gestes, les regards. D'une intense beauté, « Sayat Nova » est aussi, un cri d'espoir : « Renaissance, Renaissance » chantent des enfants sur une tombe... Mais, dans la copie officielle, le public français ne verra pas l'une des plus belles séquences du film, celle où trois grenades éclatées répandaient sur terre leur jus couleur de sang qui, en s'étoilant, prenait la forme de la carte de l'Arménie ancienne...

F.G.

(1) « Sayat Nova » (Couleur de la grenade), sortie le 27 janvier au cinéma Cosmos, 76, rue de Rennes.

La culture à la Une

La culture en France, de 1974 à 1981, ou la ligne de démarcation. D'un côté l'enlisement d'un Etat qui réduit à 0,48 % la part du budget 1981 affecté à la culture et, de l'autre, l'effort, le rayonnement de certaines municipalités à direction socialiste (Avignon, Grenoble, Lille, etc.) dont les budgets culturels dépassent les 10 % du budget communal. Cela s'appelle la volonté de changement, un changement en forme de lutte.

Ce changement, cet éveil, Claude Petit-Casteli vient d'en rendre compte par écrit, avec un livre-document, « la Culture à la Une », publié au Club socialiste du livre.

Véritable enquête sur le terrain, à la fois après des élus et des professionnels, ce livre passe en revue tous les déséquilibres et autres inégalités dont les socialistes ont eu l'héritage. Analysant également le projet de culture « différente » proposé par la gauche (concept de culture populaire, respect des identités et traditions régionales, effort de concertation) et qui entraîne « un nouvel ordre urbain » et tend à déboucher sur une « vie associative », Claude Petit-Casteli propose une radioscopie des plus élaborées sur ce qui a été fait dans les municipalités socialistes à l'intérieur de chaque secteur culturel (théâtre, monuments historiques, beaux-arts, musique, lyrique lecture). Ponctué par quelques réflexions des intéressés (Gildas Bourdet, Cyril Robichez et les autres) s'appuyant sur des exemples précis, « la Culture à la Une » permet de mesurer ce qui, déjà, a été gagné afin de savoir, aujourd'hui, tout ce qui reste à faire.

F. G.

Disques

**** BRAHMS : « Les quatres symphonies » : « Ouverture académique » ; « Ouverture tragique » ; « Variations sur un thème de Haydn ». NBC Symphony Orchestra ; direction : Arturo Toscanini. RCA-musique GM 43664 (4 disques mono).***

Ou la vérité profonde de Brahms. La baguette de Toscanini (il a 85 ans à l'époque !) ressuscite littéralement les couleurs, le drame intérieur (ah ! les premiers accords martelés de la « Symphonie n° 1 ») de cet univers tour à tour beethovenien, paisible, secret, nostalgique ou déchaîné. Scrupuleux mais aussi électrique, le génie de Toscanini (enfin audible grâce à une nouvelle gravure) rendait à Brahms toute sa grandeur. Une rencontre au sommet. Une référence absolue.

**** VERDI : « Un bal masqué » ; P. Domingo ; K. Ricciarelli ; R. Bruson ; E. Obraztsova — orchestre et chœurs de la Scala de Milan ; direction : Claudio Abbado. D.g.g. 2740 251 (3 disques).***

Une totale réussite. Malgré un premier acte trop lent, où la direction de Claudio Abbado semble se chercher, ce « Bal masqué » s'impose comme une étonnante traduction d'un drame musical. Tendu, nerveux, brutal, presque insoutenable par moments (début de l'acte 2 ; scène du bal à l'acte 3), le rythme insufflé à la partition par Claudio Abbado met l'accent sur la mort, l'irrémédiable, l'hystérie même, des deux principaux protagonistes. Avec une Katia Ricciarelli superbe (contrairement à ses prestations scéniques) et un Domingo souverain (quoique manquant de cette jeunesse suicidaire qui donne à Riccardo tout son sel), voici une version qui se place immédiatement après celle de Toscanini.

F.G.

Une police véritablement "républicaine"

Ni tape à l'œil ni manichéen, l'ambitieux rapport Belorgey, qui vise à "replacer la police sous le signe du service public", fait grincer quelques dents (hiérarchiques) mais reçoit l'approbation globale des syndicats

PAR PAUL LEDUC

PEUT-ON imaginer une police tout à la fois respectueuse des libertés, efficace et populaire ? Autant s'échiner sur la quadrature du cercle, diront certains à la lueur de l'expérience de ces dernières années. Ce défi vient pourtant d'être relevé avec brio par une commission de douze membres (hauts fonctionnaires, policiers syndicalistes, avocat, magistrat, journaliste, préfet, élu local) présidée par le député socialiste de l'Allier, Jean-Michel Belorgey. Dans le prérapport qu'elle a remis le 21 janvier à Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, la commission trace, dans un langage accessible à tous, les grandes orientations de la future réforme de la police.

Ni tape à l'œil ni manichéen, ce texte réserve quelques surprises. Ainsi envisage-t-il le maintien de pratiques policières souvent critiquées par la gauche (écoutes téléphoniques, contrôles d'identité, constitution de fichiers) mais il en fixe clairement les limites et prévoit d'indispensables modalités de contrôle. Pour l'essentiel, le rapport dégage trois axes pour « s'attaquer à la racine du mal » d'une police qui a bien besoin qu'on redore enfin son blason.

Trop souvent détournée de ses véritables missions, la police doit être « replacée sous le signe du service public ». Il faut trouver un juste équilibre entre les différentes missions qui incombent à la police. Celle-ci doit en même temps « rassurer et faire peur ». Par le passé, la priorité fut donnée au maintien de l'ordre, aux renseignements politiques, aux servitudes, aux services domestiques et à la lutte spectaculaire contre la grande délinquance. D'où « l'image d'un corps prétorien ou d'une police politique, au service du pouvoir » sinon de policiers ravalés au rang de « guichetiers » ou de « prestataires de services ». Nécessaire, l'action contre la grande criminalité ne doit détourner ni de la répression de la petite et moyenne délinquances, ni de la mise en œuvre d'une politique de prévention, ni de poursuivre la délinquance économique avec plus d'énergie.

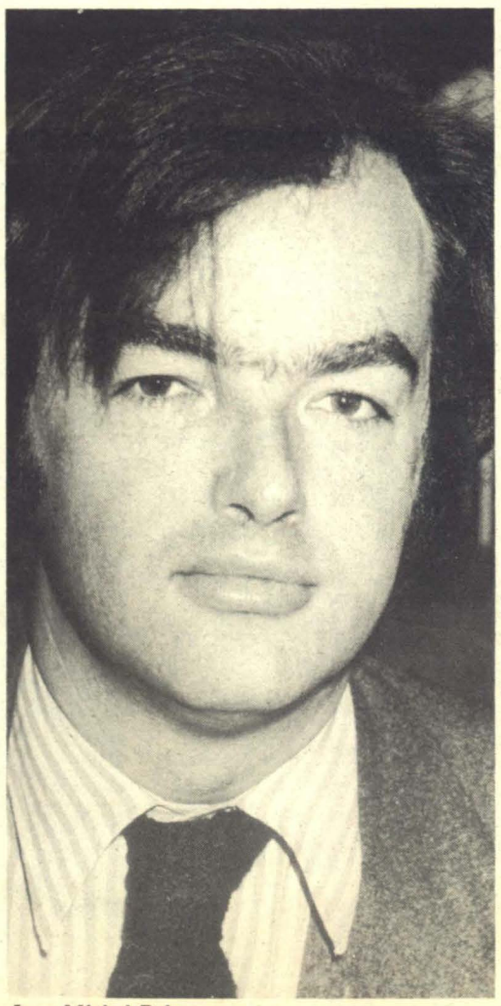

Jean-Michel Belorgey.

Erreurs ou « bavures »

Désormais, le maintien de l'ordre — toujours confié à la police aussi bien qu'à la gendarmerie — ne tiendra plus systématiquement lieu de « réponse » aux conflits sociaux. Et il ne doit plus servir à contrer les défilés et manifestations. Finies les activités de renseignements centrées « sur la recherche boulimique d'informations par nature confidentielles » (vie privée des personnes, fonctionnement intérieur de mouvements démocratiques). Elles seront réorientées « vers la surveillance des formations ou des individus incarnant les différentes formes d'extrémisme ».

« Porter plainte, à quoi bon ? », s'exclament, désabusés, les victimes de vols. Un recrutement et une formation améliorés permettraient, selon Belorgey, d'étendre la qualité d'A.p.j. (agent de police judiciaire) à l'ensemble des gardiens de la paix. En cas de vol, ceux-ci pourraient alors enregistrer les plaintes sur place, procéder aux premières constatations et parfois même « résoudre les petites affaires tout en contribuant à la déstabilisation des milieux délinquants ». A tout le moins, les victimes n'auraient plus à se déplacer jusqu'au commissariat où, face à un inspecteur débordé, leurs derniers espoirs s'envolent tandis que s'installe le sentiment, si fréquent aujourd'hui, d'être « complètement délaissés par la police ».

La mise en œuvre des missions que le rapport Belorgey assigne à la police implique une utilisation plus rationnelle des moyens disponibles. Plus difficile d'accès aux néophytes, ce chapitre propose des réformes qui bousculeront bien des habitudes. Le rétablissement du dialogue entre la police et les citoyens comme le souci d'efficacité imposent de mettre un terme à la concentration excessive des effectifs au profit de leur déploiement sur l'ensemble des quartiers et plus particulièrement sur ceux « à risques ». Un redécoupage territorial paraît nécessaire entre la police et la gendarmerie, la première ayant vocation à œuvrer dans les zones urbaines, les gendarmes étant surtout chargés de « couvrir » le secteur rural et les petites villes ne dépassant pas quinze à vingt mille habitants.

La commission préconise la restructuration de brigades étroitement spécialisées (B.s.n., B.s.v.p., B.a.c., brigades des mineurs), dont certaines étaient plus souvent qu'à leur tour impliquées dans des « bavures ». A l'avenir, pour mieux répondre à leur vocation et aux besoins, ces unités seront intégrées dans la nouvelle organisation des services.

Quant aux C.r.s., plutôt que de réduire leurs effectifs — « il faut maintenir une force de réserve suffisante pour faire face à des situations de crise » —, elles seront réorganisées pour mieux assurer les autres missions qui leur incombent en temps « normal ».

Pour mettre un terme à la trop fréquente guerre des polices, c'est-à-dire aux rivalités excessives entre services, il est proposé un réaménagement des structures des S.r.p.j. (services régionaux de police judiciaire), lié à un redécoupage de leurs territoires. Rebaptisées « brigades territoriales », les sûretés urbaines des grandes villes pourraient être rattachées à la P.j., comme c'est déjà le cas au sein de la préfecture de police, à Paris. Par ailleurs, une définition plus rigoureuse des règles de répartition des affaires entre les services s'impose, selon leur nature. Enfin, le projet de coiffer les différents services, dans le cadre départemental ou régional, par un responsable unique, permettrait de graisser les nouveaux rouages proposés par la commission.

La revalorisation du métier de policier fait l'objet du second grand chapitre. Il faut, relève le rapport, « faire en sorte que le métier de policier devienne sinon un métier « comme les autres »... du moins un métier « parmi les autres », c'est-à-dire reposant à la fois sur une véritable compétence professionnelle et sur une ouverture à la société, et ne comportant d'autres particularismes de statut que ceux qu'impose la nature des tâches exercées ».

Pour atteindre cet objectif, il convient de transformer profondément les modes de recrutement et de formation, en particulier des gardiens de la paix. Pourquoi ne pas éveiller des vocations plus précoces qu'aujourd'hui, interroge le rapport ? En ce sens, il envisage la possibilité de filières technico-professionnelles ouvertes aux jeunes d'âge scolaire et débouchant sur un brevet professionnel qui permette d'accéder à la fonction publique (douanes, Trésor, police). On devrait aussi permettre aux jeunes gens appelés au service national « d'effectuer celui-ci sous forme de service civil dans la police », à l'image de ce qui existe déjà pour la gendarmerie.

Un sérieux effort de formation — initiale et continue — apparaît nécessaire. La création récente d'une Direction de la formation des personnels de police en aura désormais la responsabilité. Le rapport aborde ensuite le problème du statut spécial auquel les policiers sont assujettis par la loi du 28 septembre 1948, « en raison du caractère particulier de leurs fonctions et des responsabilités exceptionnelles qu'ils assument ». Ce statut spécial a conduit à de nombreux abus, dénoncés par la plupart des syndicats de police (F.a.s.p.., S.n.a.p.c., C.f.d.t., C.g.t. notamment), dont les responsables ont toujours été en première ligne. Aussi la commission propose-t-elle de « restituer aux fonctionnaires de police le bénéfice de garanties dont il n'est pas légitime de les priver ». De sorte que le statut des policiers se rapprochera beaucoup de celui des fonctionnaires ordinaires. A une différence près, qui n'est pas mince : la commission n'a pas jugé « opportun d'abroger dans l'immédiat » la disposition qui interdit aux policiers de faire grève. Cela, explique-t-elle, « pourrait apparaître à certaines couches de l'opinion comme le signe d'un démembrement de l'Etat ».

« Renforcer la confiance dans les rapports entre police et citoyens », tel est le thème du troisième chapitre. Face aux bavures, qui ont parfois pu paraître institutionnalisées, il est nécessaire d'instituer une déontologie non seulement du policier mais aussi de l'exercice du pouvoir de police. Mais il ne faut pas tout mélanger et le boulot de flic étant ce qu'il est, un « droit à l'erreur » sera reconnu. Voilà qui promet à l'avenir des discussions subtiles : « Vous avez dit erreur ? Comme c'est bavure ! »

Si la nécessité de développer à tous les niveaux de la hiérarchie le sens des responsabilités ne fait pas trop problème, la suggestion de permettre aux policiers de « récuser des ordres illégaux ou de nature à compromettre gravement un intérêt public » constitue, elle, une véritable bombe.

Le contrôle indispensable de la police relève aujourd'hui de trois institutions : l'I.g.a. (Inspection générale de l'administration), l'I.g.p.n. (Inspection générale de la police nationale, ou police des policiers de province), l'I.g.s. (Inspection générale des services, ou police des policiers parisiens). L'I.g.s., très critiquée par les syndicats de police et dont « l'image s'est trop dégradée », sera supprimée, ses attributions étant transmises à l'I.g.p.n. qui sera coiffée par « un haut fonctionnaire n'appartenant pas à un corps de police ». Le rapport souligne aussi l'importance du contrôle des magistrats sur les policiers en matière de police judiciaire. Un contrôle déjà inscrit dans les textes mais souvent mal exercé. Enfin, il est proposé que soit mise en place une Commission d'information sur les activités des services de police, composée d'une dizaine de membres (élus, magistrats, conseillers d'Etat, syndicalistes, représentants d'associations de défense des libertés et des droits de l'homme). Cette Commission aurait pour objet « de garantir auprès de l'opinion le fonctionnement, dans la légalité et la conformité à la tradition républicaine, de l'ensemble des services de police ».

Ainsi donc, après quatre mois de travail au cours desquels une centaine de policiers et les responsables des principales organisations syndicales de police ont été entendus, après avoir visité des commissariats parisiens et les écoles professionnelles, la Commission a présenté un rapport constructif, réaliste et en même temps très novateur. Ce rapport fait déjà grincer des dents, notamment dans la hiérarchie policière. Mais le satisfecit global que viennent de lui décerner la plupart des syndicats de policiers ne manquera pas de peser sur le débat — animé — soulevé par ses propositions. ●

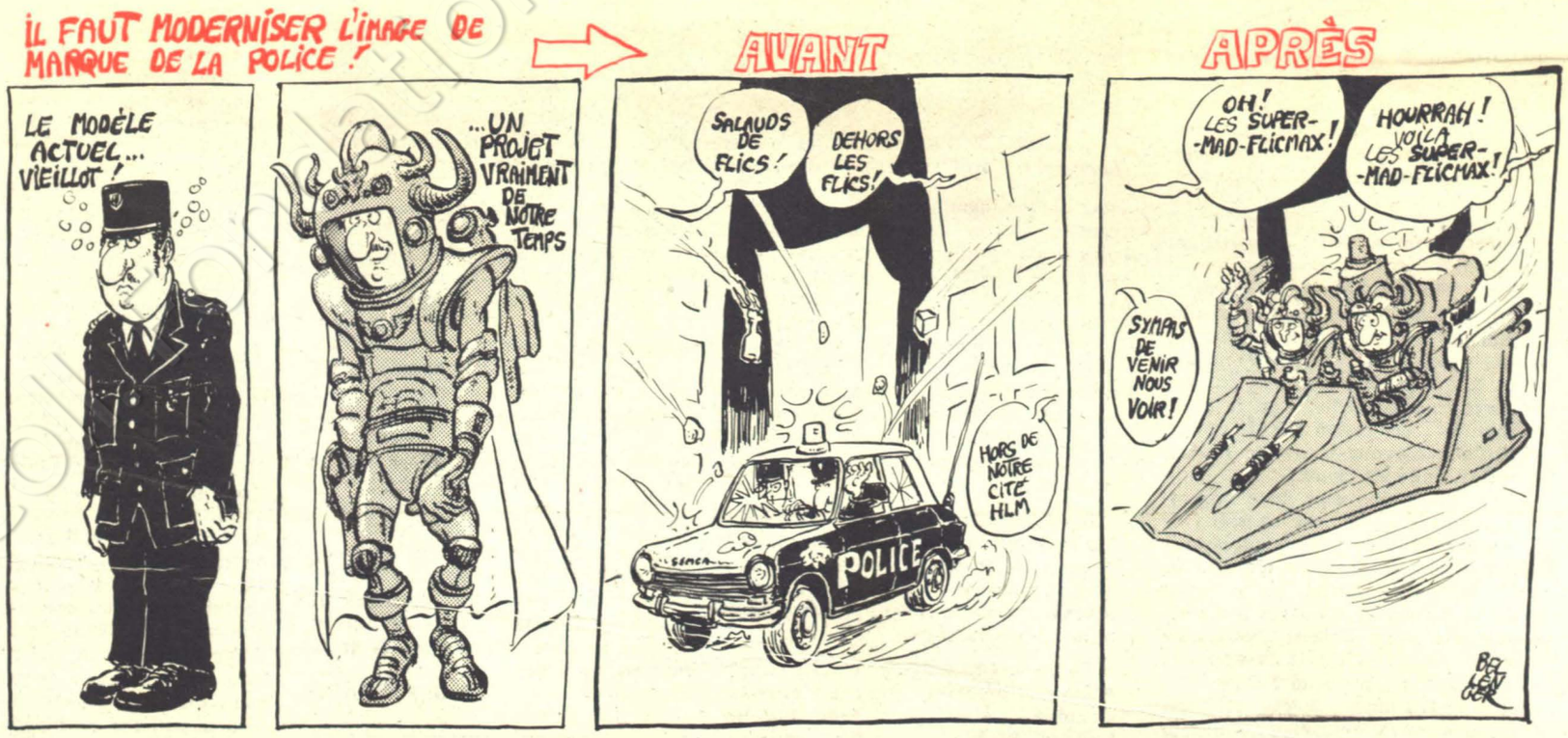

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325